

Rapport d'activité

2015



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Sommaire

VOCATION 1 : un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités.....	4
VOCATION 2 : un territoire qui participe a l'attractivité de la Lorraine.....	14
VOCATION 3 : un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations.....	28
L'équipe du Parc.....	40
Le budget 2015 du Syndicat Mixte.....	44
La carte d'identité du territoire.....	46

Glossaire

ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
APF: Association des Paralysés de France
BOMBINA: Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
CAUE: Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CEN: Conservatoire d'Espaces Naturels
CNPN: Conseil National de la Protection de la Nature
CODECOM: Communauté de Communes
CPIE: Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CRPF: Centre Régionale de la Propriété Forestière
CSRPN: Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
DDT: Direction Départementale des Territoires
DIRECCTE: Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DocOb: Document d'Objectifs
DRAAF: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
DRAC: Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EDF: Électricité de France
ENS: Espace Naturel Sensible
FEADER: Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FEDER: Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT: Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
GAL: Groupe d'Action Locale
LEADER: Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
LPO: Ligue de Protection des Oiseaux
MAET: Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
MFR: Maison Familiale Rurale
ONCFS: Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF: Office National des Forêts
PAC: Politique Agricole Commune
PAE: Programme Agro-Environnemental
PLU: Plan Local d'Urbanisme
PNR: Parc Naturel Régional
RNR: Réserve Naturelle Régionale
RTE: Réseau de Transport d'Électricité
SCoT: Schéma de Cohérence Territoriale
SCoTAM: Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
SIG: Système d'Information Géographique
TVB: Trame Verte et Bleue
ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
ZPS: Zone de Protection Spéciale



Rapport d'activité 2015

Directeur de la publication : Christian Guirlinger. Directeur de la rédaction : Guillaume Colinmaire. Rédaction : équipe du PNR Lorraine. Coordination : Raphaël Gouill. Réalisation : Elise Tisserant.
Illustrations : AERM, L. Schluth. Photos : Pnr Lorraine, G. Colinmaire | Fotolia.com. Impression : Imprimerie Lorraine Graphic. © Parc naturel régional de Lorraine/Tous droits réservés.

Le mot du président



L'année 2015, débutée par le renouvellement du classement du Parc naturel régional de Lorraine pour 12 années, marque le commencement d'une nouvelle ambition.

Nouvelle ambition car le Parc naturel régional de Lorraine a engagé en 2015 la mise en œuvre de sa nouvelle Charte de territoire et initié à ce titre des actions innovantes : en témoigne le projet de « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)

porté par le syndicat mixte du Parc avec 8 intercommunalités qui fait entrer notre territoire de plein pied dans la transition énergétique.

Ce dispositif mis en place par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer va en effet permettre, d'ores et déjà, de soutenir quelques 40 projets touchant à la modernisation de l'éclairage des communes, au développement des énergies renouvelables ou encore aux mobilités douces (vélo routes...).

Il trouve dans les anciennes usines Bata à Moussey, un site pilote autour de la thématique de l'économie circulaire; le Parc s'engageant aux côtés de la Communauté de communes du Pays des Etangs à imaginer une nouvelle voie de développement

durable pour ce site patrimonial exceptionnel.

Le prochain classement Ramsar (inscription au patrimoine mondial pour les zones humides) de la vallée de la Seille et du Pays des Etangs en Moselle, ainsi que de l'ensemble de la plaine de la Woëvre (Madine, Lachaussée, forêt de la Reine) en Meuse et Meurthe-et-Moselle, illustrent également cette ambition de faire connaître et reconnaître la richesse de nos paysages et milieux naturels.

Cette nouvelle ambition sera portée par un comité syndical renouvelé début 2016, que je souhaite en tant que nouveau Président du Parc naturel régional de Lorraine, ambitieux au service du territoire et de ses habitants.

Christian GUIRLINGER

Président du Parc naturel régional de Lorraine



Un territoire qui préserve et valorise ses espaces,

Vocation



Durant les 40 années d'existence du Parc naturel régional, la bonne gestion des ressources naturelles et des espaces naturels a été l'objet de la plus grande attention. Le territoire dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité déjà mis en valeur : mares salées, massifs forestiers, paysages de côtes, zones humides, grands étangs et prairies naturelles. L'enjeu principal est aujourd'hui de poursuivre et consolider la protection et la restauration des équilibres écologiques, par :

1. La préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire

Dans le cadre de sa nouvelle Charte le syndicat mixte du Parc s'attache ainsi à :

- **Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales**

Le Parc s'appuie à cet effet sur le Schéma de Trame verte et bleue dont il s'est doté en 2011 qui lui a permis notamment d'identifier des réservoirs de biodiversité (qui feront l'objet, d'actions de protection réglementaire et de maîtrise foncière en lien avec le CENL.

Le Syndicat Mixte du Parc veille également à mettre en œuvre (chantiers participatifs) ou à accompagner des actions de restauration des continuités écologiques. Il s'attache enfin à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire notamment les scolaires dans le cadre du dispositif « Connais ton Parc ».

- **Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel**

Le Parc naturel régional de Lorraine comporte 16 sites Natura 2000 dont 11 sous gestion du Syndicat Mixte du Parc. L'ensemble des documents d'objectifs relatifs à ces sites étant désormais presque tous élaborés, il s'agira d'entrer dans une phase d'animation desdits sites. Dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), un travail spécifique sera mené pouvant aboutir à la mise en

place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB).

Le Syndicat Mixte du Parc s'attache parallèlement à décliner sur son territoire les plans nationaux d'actions sur des espèces...

Il initie des études de suivi d'espèces indicatrices des changements globaux, des perturbations et du bon état écologique des habitats.

Le Syndicat Mixte initie une démarche d'extension et d'animation (mise en place de comités de suivi) des périmètres Ramsar existants aux milieux proches de même intérêt international, et ceci notamment sur le secteur de la vallée de la Seille, du Pays des étangs et de la Petite Woèvre.

• Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel

La mise à disposition de l'information naturaliste est un axe fort de la mise en œuvre des orientations de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. En matière de collecte, c'est le programme de bases de données interactives BOMBINA et l'application du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Lorraine qui sont en avant en 2015.

2. La valorisation de la forêt tout en respectant ses équilibres

Il s'agit de promouvoir, en particulier dans les forêts publiques, une gestion exemplaire, durable et partagée qui prend en compte la vocation multifonctionnelle de ce milieu et la nécessité d'une exploitation économique ciblée, réfléchie et innovante. Le Syndicat Mixte du Parc initie notamment une réflexion sur la mise en place d'une mesure sylvo-environnementale hors des zones Natura 2000. Il s'attache à faciliter la concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier et la mutualisation des données. Il réalise des actions de sensibilisation aux enjeux forestiers dans le cadre de son dispositif « Connais ton Parc ». Une réflexion sera engagée parallèlement sur la mise en place d'une filière bois.

3. Le partage et la protection de l'eau

Dans le même esprit, le Parc s'attache à favoriser la concertation et l'échange entre les acteurs de la gestion des milieux et humides aquatiques. Il pourra s'appuyer sur des actions de sensibilisation ciblées auprès des élus et exploitants agricoles notamment ou sur l'animation d'outils de gestion intégrée de la ressource en eau tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey.

4. Un engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement

Les activités agricoles valorisent plus de la moitié de la superficie du Parc. Le syndicat mixte du Parc s'attache à contribuer au développement de systèmes de productions agricoles économiquement viables et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par un soutien à l'arboriculture – pour maintenir les vergers, à la pisciculture traditionnelle et à l'élevage.

Afin de préserver et de restaurer les espaces prairiaux, la contractualisation de mesures agro-environnementales est poursuivie dans le cadre de la nouvelle programmation. Parallèlement, une réflexion est engagée sur la valorisation des produits issus des prairies, dans le cadre du concours agricole Prairies Fleuries et du développement de filières courtes.

Un travail de sensibilisation des exploitants et des jeunes visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie, est mené en partenariat avec les chambres d'agriculture et les lycées agricoles. Un effort particulier est entrepris afin de promouvoir la conversion à l'agriculture biologique. S'ajoute enfin une nouvelle préoccupation : l'adaptation des productions aux changements climatiques en réduisant leur vulnérabilité et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.



Reconquête des mares de prairies, secteur d'Haudiomont

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Contexte de l'action

L'élaboration de la Trame verte et bleue du Parc a mis en évidence des secteurs dépourvus de mares de prairies avec, pour conséquence, la rupture des corridors écologiques et donc des problèmes liés aux déplacements de certaines espèces. La reproduction et la survie de certaines populations d'amphibiens notamment peut effectivement être mise en cause par l'absence de milieux de vie favorables telles que les mares.

Objectifs

L'objectif de ce programme était donc de restaurer les mares existantes mais aussi de creuser de nouvelles mares avec des habitants volontaires.

Descriptif

Ainsi, après un inventaire précis du territoire concerné, puis des contacts pris avec les élus locaux, les agriculteurs et d'autres habitants, un programme concernant la restauration de six mares (curage, pose de pompes de prairie et clôture) et la création de sept nouvelles a été mis en place. Des conventions visant à pérenniser ces milieux et leur suivi ont été signées entre les propriétaires et le PnrL. Un appel d'offres a permis de recruter une entreprise et les travaux se sont déroulés durant le mois d'octobre 2015.

Plan de financement

Le montant global de l'opération s'est élevé à 22 760 € et a été abondé par la Région dans le cadre de la Trame verte et bleue à hauteur de 10 812 € et par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à hauteur de 11 948 €.

Bilan de l'action

Cette opération a été menée sur deux années pleines, des premiers contacts avec les élus locaux, au recensement des mares existantes et à la rencontre des propriétaires. L'élaboration du projet a permis de sensibiliser les élus et les habitants à cette thématique des corridors écologiques et à l'importance de ces petits milieux pour la biodiversité notamment. Les mares feront l'objet d'un suivi dans les années à venir pour évaluer leur potentiel d'accueil et le rôle qu'elles jouent dans les déplacements des espèces. L'accueil reçu sur ce premier projet nous encourage à poursuivre sur un second secteur situé entre Vigneulles-lès-Hattonchâtel et Hannonville-sous-les-Côtes.



Principaux partenaires

- Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Région
- Communes de Watronville, Ronvaux, Haudiomont et St-Hilaire en-Woëvre
- CPIE Meuse pour les communes hors Parc
- Agriculteurs
- Particuliers
- Entreprise B4TP (réalisation des travaux)

Chiffres clés

- 6 mares restaurées
- 7 mares creusées (dont 5 mares clôturées)
- 9 pompes pour l'abreuvement du bétail

Contacts Parc

Lucille ROBILLOT et Aurélie TOUSSAINT

Restauration de la mare de Rambucourt

Contexte de l'action

Cette grande mare forestière communale, proche d'un chemin traversant la Forêt de la Reine fait l'objet d'un suivi régulier du Parc depuis 2007.

Plusieurs chantiers avec les élèves de classes de collège puis de Maisons Familiales et Rurales y ont été menés afin de la restaurer. Mais, pour pérenniser cette mare, l'intervention d'une pelle mécanique s'est révélée nécessaire. Dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le PnrL et la Fondation du Patrimoine ce printemps, la commune de Rambucourt a engagé un projet de restauration de cette mare, en lien avec le service Biodiversité du PnrL.

Objectifs

Cette mare fait partie d'un réseau de mares forestières et, à ce titre, joue un rôle important en termes de répartition et de déplacement des espèces animales et végétales. La restauration de cette mare vise à retrouver un milieu naturel fonctionnel en particulier tant pour la reproduction des amphibiens que comme pièce d'un puzzle dans le grand réseau écologique de zones humides de la Forêt de la Reine. De plus, sa localisation en bord de chemin forestier, à proximité du chêne de la Nau, trois fois centenaire, permet de mettre en avant ses qualités écologiques auprès des promeneurs grâce à la mise en place d'une table de lecture.

Descriptif

Les travaux ont consisté à curer environ un tiers de la mare, après arrachage des arbres qui s'étaient développés dans son emprise. Les travaux ont été effectués par une entreprise du secteur sous le regard attentif des agents de l'ONF et du PnrL. Sans oublier les chasseurs qui ont préalablement abattu quelques arbres afin de faciliter l'accès des engins.

Plan de financement

Cette action a été menée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Rambucourt pour un montant global de 2 610 € HT comprenant la réalisation et la pose de la table de lecture. La participation de la Fondation du Patrimoine à ce projet s'élève à 2 348 €.

Bilan de l'action

La mare est restaurée. Afin d'évaluer son fonctionnement après travaux, un suivi écologique de la mare sera effectué dans les années à venir par le Parc.

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Avant Après ▶



Principaux partenaires

- Office National des Forêts
- Commune de Rambucourt
- Chasseurs de Rambucourt

Chiffres clés

En 2015, dans le cadre de la convention avec le PnrL, la Fondation du Patrimoine a aidé 3 autres projets de restauration de milieux humides : une mare communale à Lindre-Basse, un étang communal à Boucq et un autre étang à Sanzey.

Contact Parc

Aurélie TOUSSAINT

Étangs de la Woèvre : orthophotographies à résolution centimétrique

Contexte de l'action

Dans le cadre de la convention « Étangs » portée par la Région Lorraine et proposée aux propriétaires d'étangs, le PnrL réalise des diagnostics écologiques (faune / flore). Le PnrL a fait appel à la société l'Europe vue du ciel pour réaliser des prises de vues aériennes qui doivent servir de support de terrain.

Objectifs

Réaliser les photographies aériennes de 6 étangs de la Woèvre afin d'effectuer la cartographie des habitats, c'est-à-dire des communautés botaniques.

Descriptif

Les photographies aériennes constituent un support de terrain essentiel, notamment pour les cartographies d'habitats. Nous avons contacté l'Europe vue du ciel, entreprise avec laquelle nous avons déjà travaillé en 2012 avec la prise de vue de roselières, qui nous a fait part de l'acquisition de matériel et de la possibilité d'expérimenter de nouvelles actions. L'entreprise est donc intervenue mi-juin 2014 avec son hélicoptère. À 40 km/h, la mission est bouclée en deux heures et demi environ. Les photographies ont été assemblées et callées les jours suivants. Les clichés ont été livrés au format TIFF géoréférencés.

Plan de financement

3 024 €, pris en charge par la DREAL, l'Agence de l'Eau et le FEDER dans le cadre du financement de l'accompagnement des postes d'animation Natura 2000.

Bilan de l'action

Le travail a été réalisé en temps et en heure. Les orthophotographies sont parfaitement exploitables et sont le support des cartographies d'habitats des conventions étangs signées entre la Région et les propriétaires pour une durée de cinq ans.



▲ La zone photographiée



Des images d'une précision exceptionnelle permettant un diagnostic au pixel près ▼ ▲



Principaux partenaires

- L'Europe vue du ciel
- les propriétaires d'étangs
- DREAL
- FEDER
- Agence de l'Eau.

Chiffres clés

- 6 étangs à enjeux écologiques importants intégralement photographiés.
- Photographies à 1 pixel/centimètres.

Contact Parc

Mathieu JUNGER

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Renaturation des étangs et mares de Boucq

Contexte de l'action

La commune de Boucq est propriétaire de deux étangs et d'une mare situés au sein du site Natura 2000 de la forêt de la Reine. Les étangs, au bord de la route départementale 908, ont été créés dans les années 80 pour la pêche à la ligne. Le projet de protection des amphibiens, relancé par le Parc dans ce secteur depuis deux ans, a mis en lumière la présence de milliers d'amphibiens appartenant à plusieurs espèces et l'impact important de la route sur ces animaux. Les étangs constituent un lieu de reproduction privilégié pour ces espèces. Des inventaires récents ont révélé que le potentiel d'accueil des étangs et de la mare s'était considérablement affaibli mais qu'il pouvait être restauré par la réalisation de travaux écologiques.

Objectifs

Dans le grand étang dédié à la pêche : créer des hauts fonds permettant l'apparition d'une roselière, installer un moine pour vidanger régulièrement l'étang, limiter l'empoisonnement et raisonner l'activité pêche.

Dans le petit étang dédié à la protection de la faune et de la flore : restaurer la digue et l'ouvrage hydraulique pour conserver un niveau d'eau important toute l'année, curer une partie de l'étang envahi par les roseaux et les saules.

Dans la mare : dégager une grande partie des saules et la curer pour maintenir des niveaux d'eau suffisants pour le retour du Triton crêté.

Descriptif

- Été 2014 : diagnostic écologique et définition des principes d'intervention.
- Hiver 2015 : présentation du projet au conseil municipal et premiers travaux sur la mare en partenariat avec la MFR de Damvillers.
- Printemps 2015 : ajustement des travaux à réaliser avec les partenaires techniques, accompagnement pour la régularisation du statut réglementaire des étangs (dossier de déclaration, évaluation des incidences), recherche de financements, mise en assec des étangs.

- Été 2015 : aide à la consultation et au choix des entreprises.
- Automne 2015 : réalisation et suivi des travaux.

Plan de financement

- Agence de l'Eau Rhin Meuse : 80 %
- Fondation du patrimoine : 15 %
- Commune : 5 %

Bilan de l'action

Ce projet, émanant directement du dispositif bénévole de protection des amphibiens, a permis la restauration de zones humides fonctionnelles. Il a également permis une sensibilisation des élus et des habitants au patrimoine naturel exceptionnel de leur commune. Il vise à une réappropriation de ce patrimoine et s'inscrit dans un projet plus global de valorisation à l'échelle du massif forestier de la Reine (aménagement permettant l'accueil et l'information du public, sentiers de randonnée et de découverte...).

Triton crêté, espèce ciblée par les travaux ▼



Principaux partenaires

- Commune
- Agence de l'Eau
- Onema
- Fédération de pêche
- MFR de Damvillers

Contact Parc

Johan CLAUS

Chiffres clés

- Sauvegarde des amphibiens : 150 participants, 7 300 amphibiens.
- Renaturation d'une mare et de deux étangs communaux.
- Surface totale : environ 3 hectares.
- Coût du projet : 43 000 € HT.

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Étude et programme d'intervention sur les Salines de Château-Salins

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Contexte de l'action

Les salines sont situées sur la commune de Château-Salins. Vestige industriel, elles ont progressivement été abandonnées depuis 60 ans. Ce site a fait l'objet de différents aménagements (camping, parcours sportif...). La commune souhaite utiliser les Salines où la nature a repris ses droits comme lieu d'attractivité de son territoire.

Objectifs

- Réaliser des inventaires naturalistes permettant la requalification de la zone en ZNIEFF et en ENS.
- Travaux de génie écologique sur les milieux en faveur des espèces remarquables ou déterminantes ZNIEFF.
- Participer à l'aménagement du site en un lieu d'accueil pour un public divers : touristes, habitants, scolaires...

Descriptif

2015 :

- Inventaires naturalistes réalisés par les élèves de BTS GPN de Pixérécourt. Ces inventaires seront complétés en 2016 et un rendu final proposé par les étudiants à la commune ainsi qu'au PnrL. Les données récoltées seront intégrées après validation à la base de données naturaliste du Parc BOMBINA.

2016 :

- Des inventaires naturalistes et une étude des circuits hydrauliques du site seront réalisés par le bureau d'études ECOLOR. Suite à ces inventaires, un plan de gestion et la notice d'aménagement de celui-ci seront proposés.
- Le LEGTA de Château-Salins réalisera une modélisation des différents milieux naturels, par l'utilisation d'un drone, dans le cadre de travaux pratiques.

2017 :

- Mise en œuvre des premières actions définies dans le plan de gestion et la notice d'aménagement.

Plan de financement

Le Parc apporte uniquement son ingénierie par de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

La commune de Château-Salins recherche les financements nécessaires à la mise en œuvre des mesures définies dans le plan de gestion (Fondation du Patrimoine, AERM, CD57...) ainsi que des aménagements qu'elle souhaite réaliser pour l'accueil des publics (LEADER...).

Bilan de l'action

Action en cours. Les campagnes de terrain permettraient de requalifier la zone en ZNIEFF et ENS.



Principaux partenaires

- Partenaires financiers pour l'étude : AERM, CD57, Fondation du Patrimoine...
- Partenaires associés : CD57, Lycées agricoles de Pixérécourt et Château-Salins, Fédération de Pêche...

Contact Parc

- Nelly WEBER (suivi général)
- Nicolas LAMBERT (coordination lycées et chantiers)
- Gabriel CHARVET (mise en œuvre des chantiers)

Chiffres clés

- 28 ha - propriété communale (ZNIEFF et ENS potentiel)
- 2 classes (30 élèves)
- 2 structures éducatives
- Lycées agricoles de Château-Salins et Pixérécourt
- 1 bureau d'étude
- 60 taxons différents

Bilan de la nouvelle programmation des MAEC

Contexte de l'action

Depuis une vingtaine d'années déjà, le Parc naturel régional de Lorraine s'investit auprès des exploitants agricoles pour la préservation des prairies permanentes. En dépit de leurs qualités agroécologiques, ces dernières sont en régression compte tenu de l'attractivité des céréales.

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), des Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques (MAEC) ont pu être proposées sur les prairies riches en biodiversité des sites Natura 2000 du territoire.

Objectifs

Les MAEC visent à maintenir ou favoriser le développement de pratiques de gestion extensive afin de préserver la biodiversité floristique et faunistique inféodées à ces milieux. Autres atouts des prairies, ce sont des éléments structurant les paysages lorsqu'elles sont bordées de haies...

Elles protègent les sols de l'érosion, ont un rôle de stockage du carbone, possèdent un rôle épurateur de l'eau et un effet tampon. La richesse floristique de ces prairies apporte des fourrages de qualité, laquelle donne une saveur particulière aux produits.

Descriptif

Contre indemnité financière et sur la base du volontariat, les exploitants s'engagent pendant 5 ans à respecter un cahier des charges avec des limitations de fertilisation et/ou des retards de date de fauche. Dans certains cas, afin de préserver la faune, comme le cuivré des marais, un papillon inscrit en annexe II de la Directive Habitat, il est alors nécessaire de mettre en défens une partie de la parcelle c'est à dire de ne pas l'exploiter pendant un an afin de permettre à l'insecte d'accomplir son cycle de développement.

Plan de financement

- Contrat MAET : État/ FEADER
- Financement poste MAE : DREAL/ Agence de l'Eau/FEADER

Bilan de l'action

Compte tenu des nombreuses évolutions réglementaires au cours de l'année 2015, du retard de paiement des MAE 2014 et du ratio contraintes/rémunération moins attractif que par le passé, de nombreux exploitants n'ont pas souhaité renouveler leur engagement.

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage



Principaux partenaires

- Directions Départementales des Territoires de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- DRAAF
- Région
- Chambres d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle

Chiffres clés

Les 6 sites Natura 2000 ouverts cette année à la contractualisation ont permis à 94 exploitants agricoles de s'engager dans la préservation de 1 130 ha de prairies.

Sur la période 2015/2020, ce sont près de 987 630 € qui vont ainsi être injectés sur le territoire.

Contact Parc

Laurent GODE

Nouvelle version de BOMBINA et travail avec le SINP

Contexte de l'action

A travers « l'observatoire du patrimoine naturel », le Parc naturel régional de Lorraine cherche à promouvoir la mutualisation de la connaissance et l'échange des données naturalistes. C'est un des préalables essentiels à la protection du patrimoine naturel.

Objectifs

- Disposer d'outils permettant de structurer, d'administrer et d'échanger sur la connaissance.
- Rendre disponibles les données naturalistes.
- S'inscrire dans le protocole du SINP et de sa déclinaison régionale.

Descriptif

L'acquisition des connaissances est primordiale à toute démarche de protection et de gestion des espaces naturels. Cependant il est nécessaire que cette connaissance soit organisée et structurée afin que l'ensemble des acteurs de la biodiversité et des habitants puissent en bénéficier.

L'outil GINCO (Gestion d'Informations Naturalistes Collaborative et Ouverte) sera la structure à l'échelle nationale d'échanges de données naturalistes. Le PnrL s'inscrit dans cette démarche mise en œuvre par le SINP (Système d'Informations Nature et Paysage). La DREAL et le Parc naturel régional de Lorraine sont actuellement les seules structures régionales intégrées au comité des utilisateurs de GINCO. Elles testent la plate-forme et son outil naturaliste.

BOMBINA (Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature) s'adapte alors aux évolutions constantes des partenaires et des acteurs. L'accompagnement de notre outil suit les avancées du SINP.

Plan de financement

- Hébergement BOMBINA : 1 425,60 €
- Salaire et Charges : 38 % d'un temps plein (DREAL) : 19 231 €

Bilan de l'action

La nouvelle version de BOMBINA est plus adaptée aux technologies d'aujourd'hui afin que le recueil de données soit réalisé avec plus de facilité et de fiabilité. Elle gère les protocoles d'inventaires nationaux.

La démarche avec le SINP est un travail de longue haleine. Il est prévu qu'en mars/avril 2016, une version « bêta » de l'outil GINCO soit proposée à l'ensemble des régions. Les tests et les mises à l'épreuve de l'application ne seront pas terminés pour autant.



▲ Page d'accueil du site Bombina

Principaux partenaires

- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- MNHN (Muséum National d'Histoire Naturel)
- INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)
- SINP (Système d'Informations Nature et Paysage)

Chiffres clés

En novembre, nous comptons dans BOMBINA plus de 150 000 données d'observations faune-flore et près de 3 000 observations d'habitat.

Depuis le mois de février, où les premières réunions du Groupe Utilisateurs ont commencé, ce sont 12 réunions spécifiques au contour de GINCO qui ont eu lieu au MNHN.

Contact Parc

Arnaud BRASSELE

Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Conservation de la biodiversité dans la gestion des forêts

Contexte de l'action

Depuis 2012, l'Office National des Forêts, dans le cadre de sa politique de révision des plans d'aménagements forestiers (tous les 15-20 ans) à destination des communes forestières, sollicite le PnrL pour que lui soit soumis les informations naturalistes à sa disposition. Les plans de révision d'aménagement forestier doivent avant validation faire état des éléments participant à la diversité biologique issus des données internes à l'ONF, de celles du PnrL et d'autres acteurs naturalistes (associations, Conservatoires d'Espaces Naturels...).

Objectifs

Le travail consiste en premier lieu à « interroger » les bases de données et à effectuer plusieurs sorties de terrain sur les parcelles concernées par un plan d'aménagement en révision.

Une sélection doit être faite au préalable sur cartographie pour prioriser les zones à prospecter, et au regard des zonages d'inventaires et de protections connus (ZNIEFF1, Natura 2000...). La protection, ou du moins la prise en compte, des composantes de biodiversité devra être décrite et évaluée dans le document. Ainsi que l'intégration dans la TVB (Trame verte et bleue) des îlots de sénescence ou de vieillissement qui pourraient être proposés.

Descriptif

Un indicateur « précis » de biodiversité ne peut être évalué de cette façon, mais les éléments favorables à la diversité biologique du peuplement sont relevés comme : les gros bois morts au sol (diamètre > 40 cm), les arbres à cavités, les chandelles, les espèces patrimoniales, les mares et ornières favorables aux amphibiens, les gros et très gros bois (GB > 47.5 cm et TGB > 62.5 cm), les milieux originaux (zones humides, pelouses sèches, clairières...), la présence de fourmilières, les terriers de blaireaux, la diversité des essences...

Ce travail de terrain (point GPS) est nécessaire, en particulier sur les massifs où il manque des données naturalistes.

Ensuite la mise en forme est réalisée grâce à la cartographie sous

SIG, puis un courrier de synthèse est envoyé aux aménageurs ONF et aux maires des communes concernées. Il est important que chaque maire puisse également juger des actions de production en intégrant les enjeux de biodiversité qui concourent à la prise en compte de la multifonctionnalité forestière.

Bilan de l'action

Nombre de communes du PnrL concernées par la révision des plans d'aménagements forestiers :

- 2012 : 6 communes
- 2013 : 8 communes
- 2014 : 9 communes
- 2015 : 19 communes

Principaux partenaires

- ONF
- Communes forestières

Contacts Parc

Laurent GODE
Olivier NOURRIGEON

Chiffres clés

- 156 communes forestières sur le Parc
- 32 973 ha de forêt communale sur le Parc



Conforter et préserver les grandes zones emblématiques de notre territoire et la nature ordinaire de la biodiversité

Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres

Partager et protéger l'eau

S'engager pour une agriculture respectueuse de l'environnement et du paysage

Un territoire qui participe à l'attractivité de



La présence des paysages et richesses naturelles les plus emblématiques de la Région, sa situation géographique et son appellation PNR de Lorraine le désignent à l'évidence comme composante de la Lorraine et par conséquent comme facteur de développement de l'attractivité de toute la Région. Dans le cadre de sa nouvelle Charte, le Syndicat Mixte du Parc se fixe ainsi pour objectifs de :

1. Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Il s'agit d'inviter tous les Lorrains à s'approprier les sites emblématiques de leur patrimoine naturel présent dans le Parc naturel régional et à s'enorgueillir des labels internationaux qui leur sont attribués : la reconnaissance au niveau international par une convention Ramsar des étangs de Lachaussée et de Lindre, ou encore la désignation de 16 sites « Natura 2000 » appelés à participer pleinement aux engagements européens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Les paysages des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre soigneusement préservés font également partie des joyaux de la biodiversité et du paysage, emblématique de la Lorraine. Parmi les priorités, figurent la préservation et la valorisation de la valeur patrimoniale qui caractérise les joyaux de la biodiversité et du paysage. En effet, les paysages emblématiques du Parc constituent un vecteur de la promotion du territoire et de ses savoir-faire.

2. Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines

Au vu de sa situation dans « l'Espace Cœur Metz-Nancy-Lorraine », le territoire du Parc se donne comme deuxième objectif de « Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et patrimoines ». Les grands projets (extension des réseaux de transports, extraction de matériaux, production d'énergies renouvelables, infrastructures de l'information et de la communication), indispensables au développement métropolitain,

sont susceptibles d'avoir un impact par leur proximité ou empiètement sur le territoire du Parc. Les enjeux de préservation et de valorisation du Parc naturel régional sont désormais à prendre en compte au niveau régional et font l'objet de réflexion en amont de la conception des projets pour permettre une coopération entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux en vue, suivant le cas, de réduire les impacts ou de les compenser.

Ils prennent également place dans les documents de planification, notamment les SCoT qui s'étendent sur de grandes parties du territoire du Parc et prévoient déjà une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que des paysages remarquables.

Dans les communes non dotées de documents d'urbanisme ou non couvertes par un SCoT, une démarche participative s'engage dès 2015 avec les habitants en vue d'élaborer un document de planification adapté. La valorisation et la préservation des paysages et des patrimoines nécessitent également la réduction des différentes nuisances par la mise en place d'outils réglementaires et d'actions de sensibilisation pour une bonne maîtrise de l'affichage publicitaire ou du traitement des points noirs paysagers.

L'objectif ainsi affiché est de participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages :

- Par l'adoption d'une gestion concertée et différenciée de l'espace;
- Par la promotion de projets innovants renforçant l'attractivité du territoire;
- Et par la valorisation et la préservation des paysages, des villages et des patrimoines culturels.

3. Constituer un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

Le territoire du Parc n'a pas à lui seul une offre touristique permettant d'être identifié comme destination à part entière. En revanche, en prenant une part active à l'essor d'une destination lorraine, il enrichit celle-ci et y trouve un potentiel d'attractivité permettant de développer l'originalité de son offre liée à ses patrimoines naturels et culturels, à ses paysages de qualité et aux produits agricoles qui lui sont associés mais aussi à ses créations culturelles et artistiques. La mise en place d'une offre autour du tourisme durable sera utilisée comme levier à

la construction d'une destination touristique régionale. L'objectif est par conséquent de constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région :

- **Par la mise en place d'une destination touristique durable à l'échelle du Parc et au cœur de la Grande Région**

Le Syndicat Mixte participe à la mise en place d'une destination touristique durable au cœur de la Grande Région en privilégiant la découverte des territoires par les circulations douces (développement et mise en réseau des véloroutes, valorisation des itinéraires de randonnée pédestre). Plusieurs sites s'étant dotés d'équipements dédiés (observatoires, sentier d'interprétation), le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine s'attache à constituer une véritable offre structurée et encadrée de tourisme ornithologique à l'échelle du Parc.

Il poursuit son action de formation à destination des professionnels de façon à en faire des véritables relais auprès des visiteurs. La mise en place de la Marque « accueil » du Parc permettra de mieux identifier l'offre et s'inscrit dans une démarche de progression dans les prestations offertes aux visiteurs. Il prolonge son action au niveau transfrontalier dans le cadre notamment d'actions de coopération avec d'autres territoires tels que les Parcs naturels de la Grande Région.

- **Et la promotion d'une offre d'accueil organisée et structurée**

L'enjeu est de créer, par la mise en réseau, une dynamique entre ces différents acteurs afin de proposer une offre d'accueil organisée et structurée. Le Syndicat Mixte entend consolider l'action reconnue du Réseau Éducation au Territoire pour engager une démarche inter réseau (avec les acteurs culturels, touristiques, de l'environnement...) en vue de constituer à terme un véritable réseau des partenaires du Parc à même de relayer les enjeux identifiés par la Charte sur le territoire. Il amplifie, dans une logique de transversalité, son action de sensibilisation des publics jeunes et des acteurs du territoire aux thématiques territoriales et environnementales dans le cadre du programme « Connais ton Parc ».

Accompagnement des plans paysage « Côtes de Meuse » et « Vallées de la Moselle et du rupt de Mad »

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Contexte de l'action

Face à la fragilité du maintien de l'arboriculture dans les Côtes de Meuse, les élus des communautés de communes Côtes de Meuse-Woèvre et du Canton de Fresnes-en-Woèvre se sont mobilisés pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans la préservation des caractéristiques patrimoniales et économiques qui font de leur paysage l'un des plus emblématiques de Lorraine.

Par ailleurs, sur les communes des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, les élus s'interrogent également sur le devenir du coteau se trouvant face à un enfrichement grandissant des anciens vergers et une augmentation des surfaces arborées. Soucieux d'accompagner une évolution équilibrée du coteau alliant le développement de différentes activités agricoles, (viticulture, arboriculture, maraîchage, pâturage...), la préservation des patrimoines (naturels, paysagers et culturels) et les activités de loisirs (randonnées, vélos...) recherchées par de nombreux habitants, les élus de ces communes ont initié un plan de paysage en 2015.

Objectifs

Afin que la démarche de plan de paysage aide les élus locaux à définir un projet de territoire fondé sur des objectifs partagés de qualité paysagère et vise à une préservation durable des paysages emblématiques de Lorraine, le Parc accompagne les communautés de communes porteuses de ces projets.

Descriptif

Il est leur partenaire dès l'origine du plan de paysage : dans la rédaction de la candidature pour la labellisation du Plan de Paysage par le ministère, pour la mise en place des animations nécessaires à l'appropriation de la démarche par les acteurs locaux et dans le suivi du bureau d'étude de la phase diagnostic à l'élaboration puis la mise en œuvre du programme d'actions.

Plan de financement

Ingénierie Parc

Bilan de l'action

- Appui à l'élaboration du cahier des charges de l'étude;
- Mise à disposition des données du Parc sur les paysages, la biodiversité, le patrimoine naturel pour l'élaboration du diagnostic.
- Organisation des différentes animations tel que des lectures de paysage et l'organisation d'un colloque en lien avec le Réseau Rural Lorrain sur le territoire du Parc sur le thème « quelles est la valeur des paysages » avec une approche spécifique sur les paysages de côtes en Lorraine.
- Recherche de partenariats pour l'élaboration du Plan de Paysage et la mise en œuvre du programme d'actions (participation à un projet de recherche appliquée et de valorisation territoriale sur « les paysages de coteaux » en Lorraine, mise en place d'un programme INTERREG sur la restauration et la valorisation des murs de pierres sèches en lien avec deux Pnr Luxembourgeois et Belges...).
- Recherche de financements



▲ Verger à Heudicourt-Buxières

Principaux partenaires

- DREAL
- Communautés de communes : Côtes de Meuse Woèvre, du Canton de Fresnes-en-Woèvre, du Val de Moselle, du Chardon Lorrain.

Chiffres clés

2 plans de paysages en cours et accompagnés sur le territoire du Parc

Contact Parc

Anne PHILIPCZYK

10 ans des ateliers territoriaux et partenariat avec l'ENSAN

Contexte de l'action

Parallèlement à nos différentes actions menées sur l'urbanisme durable, notamment pour la prise en compte appropriée des patrimoines dans les projets de planification, un nouveau partenariat est né entre écoles d'architecture et Parcs naturels régionaux de l'Est de la France en 2015. Ainsi, en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges, nous avons participé à l'organisation du séminaire intitulé « Vers un urbanisme rural durable » qui s'est déroulé en octobre 2015 à Nancy et dans nos territoires.

Objectifs

L'expérience de 10 années d'ateliers territoriaux menés dans des Parcs naturels régionaux, présentée lors de ce séminaire de trois jours, a permis de croiser les réseaux d'acteurs locaux, élus, techniciens et spécialistes de différents domaines – énergie, eau, sols, agriculteurs, architectes de Parcs, de CAUE, des Bâtiments de France, habitants... avec des étudiants et enseignants d'écoles d'architecture pour poursuivre et transmettre des démarches de projets d'urbanisme durable dans des petites communes rurales.

Descriptif

Au-delà de la contribution active à la préparation et au déroulement du programme scientifique avec la Fédération des Parcs et l'ENSAN, l'équipe du Parc a organisé une visite thématique et participative de son territoire intitulée « patrimoines industriels – ex materia/ex nihilo ». Elle a également largement diffusé l'invitation au séminaire, qui a contribué à une forte mobilisation des partenaires du Parc.

Plan de financement

2014-2016 : Favoriser un urbanisme durable sur le territoire

Région : 750 €

Bilan de l'action

La visite organisée par le Parc sur les communes de Marsal, Dieuze et Bataville à Moussey a recueilli une écoute attentive des participants venant de toute la France. Les deux journées du séminaire étaient riches en échanges et en enseignements, dont une publication est prévue en 2016. Les représentants des trois Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges, ainsi que ceux de trois établissements d'enseignement supérieur d'architecture de l'Est de la France ont signé une convention cadre de partenariat et de collaboration.



▲ à Bataville - Moussey (57)

Principaux partenaires

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
- Communauté de communes du Pays des Étangs
- Communes de Marsal, Dieuze et Moussey
- Association « La chaussure Bataville »
- Service Régional de l'Inventaire

Chiffres clés

- Environ 200 participants pour les différents programmes
- Articles dans la presse
- Publications

Contact Parc

Eszter CZOBOR

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Reconversion économique et valorisation patrimoniale de Bataville

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Contexte de l'action

Site industriel au caractère exceptionnel par son histoire et son architecture, Bataville est à la recherche d'une nouvelle vocation économique, suite à la fermeture de l'usine Bata en 2001.

Aujourd'hui, les ambitions de la revitalisation du site sont partagées par les acteurs locaux et régionaux et des porteurs de projets se manifestent pour s'y implanter ; néanmoins, les moyens de coordination et de structuration doivent être renforcés pour définir un plan d'action à la hauteur du potentiel du site.

Objectifs

Elaborer un plan guide avec des orientations stratégiques, opérationnelles et techniques pour un redéploiement économique et une valorisation patrimoniale

Descriptif

Le Parc et ses partenaires, dont la communauté de communes du Pays des Etangs, se sont associés pour engager un bureau d'étude de renommée nationale, « Notre Atelier Commun », spécialisé en reconversion de friches industrielles (« La Belle de Mai » à Marseille, « les Usines Lu » à Nantes...).

L'équipe de Notre Atelier Commun s'est installée en résidence permanente à Bataville depuis septembre 2015 pour une durée d'une année.

L'élaboration du projet de reconversion se construit par un travail quotidien d'échanges avec les habitants et les partenaires locaux et régionaux, ainsi que par des temps collectifs de réflexions et d'animation.

Le Parc accompagne, en parallèle de cette étude, des initiatives économiques émergentes et mobilise son réseau de partenaires dans les travaux de réflexion.

Plan de financement

- Coût total : 104 000 €
- Fondation de France : 40 000 €
- Région : 30 000 €
- CCPE : 34 000 €

Bilan de l'action

- Engagement de moyens d'ingénierie et animations dans le cadre d'un groupement de commande avec les partenaires.
- Appui à l'installation de nouvelles activités sur le site (Fabrique Autonome des Acteurs, Fab-Lab en éco-design).
- Inscription du site de Bataville dans la démarche TEPCV du Parc (site pilote d'écologie industrielle).



Principaux partenaires

- CCPE
- Fondation de France
- Association « La Chaussure Bataville »

Contact Parc

Patrick JEANNOT

Les communes du Parc ont planté un Cormier

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine a offert à ses communes adhérentes un Cormier pour symboliser le renouvellement de sa Charte sur la période 2015-2027.

Objectifs

En plantant cet arbre, les communes ont participé à la préservation du patrimoine naturel et se sont mobilisées pour mettre en valeur le cadre de vie des habitants et embellir les villages. Cette opération était aussi l'occasion pour le Parc de promouvoir le patrimoine arboré des communes (arbres isolés, au cœur de village, en vergers...) et de mener des actions de sensibilisation à destination des élus. Le choix d'un arbre produit localement, le Cormier contribue à stimuler la ressource en végétaux locaux.

Descriptif

Cette espèce locale plutôt rare mérite d'être redécouverte pour ses nombreux atouts : attractif pour les pollinisateurs, couvert d'un feuillage flamboyant en automne, les fruits sont comestibles et le bois est précieux. La distribution des arbres s'est déroulée sur 4 lieux répartis dans le territoire du Parc.

Elle a été l'occasion de rencontrer les communes, de présenter les objectifs de la nouvelle Charte en matière de biodiversité et de préservation du patrimoine arboré comme de partager un moment de convivialité. Chaque arbre a été remis avec un petit panneau comportant le logo du Parc et indiquant son nom.

Plan de financement

- 50 % de la Région
- 50 % du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine

Bilan de l'action

Les communes ont largement participé à l'action puisque, sur les 183 communes contactées, 150 se sont inscrites spontanément pour réserver leur arbres.

Les villes-portes ont également été associées à l'opération.

L'Association Cormier Fruitier Forestier (AC2F) a mis en culture ces arbres et, au vu de l'intérêt porté par les communes pour cette opération, l'association AC2F a souhaité inviter, à l'occasion de ses portes ouvertes dans son verger conservatoire à Hévilliers, les collectivités du Parc à une journée de conseils, de greffage et de découverte des différents usages du Cormier.

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région



Principaux partenaires

- Association Cormier Fruitier Forestier
- Carrefour des Jeunes de Beaumont
- Conseil Régional de Lorraine
- Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes

Chiffres clés

190 arbres ont été plantés

Contact Parc

Anne PHILIPCZYK

Maitrise de l'affichage publicitaire

Contexte de l'action

Au niveau national a été approuvée une nouvelle réglementation qui modifie et restreint davantage les conditions d'implantation de l'affichage publicitaire. Par ailleurs, les territoires classés en tant que Parcs naturels régionaux font objet de dispositions spécifiques pour assurer la préservation de leur patrimoine paysager remarquable.

Objectifs

Trouver un équilibre optimal entre les besoins de publicité et de signalement des acteurs socio-économiques du territoire et la préservation du cadre de vie et des paysages, tout en favorisant l'application progressive des nouvelles dispositions légales en la matière.

Descriptif

La nouvelle Charte du Parc prévoit la mise en place d'une politique pour maîtriser l'installation de panneaux publicitaires (enseignes, pré-enseignes et publicité classique). Même si le contrôle de la publicité relève de la compétence de l'État, le Parc a engagé une concertation avec les trois Directions Départementales des Territoires concernées afin d'anticiper leurs opérations de contrôle, en trouvant en amont des alternatives de signalisation pour les activités du territoire. Le Parc a également travaillé étroitement avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour la construction commune d'une stratégie sur son territoire et en Lorraine. Afin d'intensifier son action d'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets,

le Parc a embauché en septembre un chargé de mission, qui travaille principalement sur deux axes : sensibilisation et appui des entreprises et associations locales pour se signaler efficacement et légalement, et accompagnement de communes et communautés de communes dans le déploiement de solutions alternatives.

Plan de financement

Ingénierie Parc

Bilan de l'action

L'engagement de moyen d'ingénierie et animation dans le cadre de la stratégie du Parc concernant l'affichage publicitaire a été définie pour les prochaines années en concertation avec ses partenaires. De nombreux acteurs socio-économiques locaux ont été conseillés grâce à des rendez-vous individuels ou à des ateliers collectifs. Les premiers travaux d'accompagnement de communautés de communes du territoire ont été engagés pour la mise en place de schémas directeurs de signalisation, comme alternative à l'affichage publicitaire.

Principaux partenaires

- État
- Communautés de communes
- Entreprises et associations
- Conseils départementaux

Chiffres clés

- 4 réunions publiques de sensibilisation
- 12 acteurs privés conseillés

Contact Parc

Juan LLORET



Valoriser les bijoux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Réalisation d'une application Randomobile®

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre développent depuis de nombreuses années un partenariat qui a notamment conduit à la réalisation de deux topoguides, « le PnrL à pied » et « à pied en famille » ainsi qu'une vingtaine de randofiches disponibles sur le site internet du Parc.

Afin de poursuivre leurs actions en faveur du développement de la randonnée et de la valorisation de l'environnement, les deux partenaires ont souhaité expérimenter sur le territoire du PnrL une nouvelle application mobile initiée par la FFRP.

Objectifs

- Développer et promouvoir l'activité de randonnée pédestre ainsi que les actions menées par les associations locales.
- Favoriser la mise en place d'une offre d'activités de pleine nature et de produits de découverte en lien avec les patrimoines naturels et culturels du Parc.
- Proposer un support de découverte innovant et facilement actualisable.

Descriptif

L'application Randomobile® conçue par la FFRP a été développée à titre expérimental sur le territoire. 20 itinéraires de petites et moyennes randonnées sont ainsi proposés au visiteur qui peut opérer son choix en fonction de différents critères (durée, difficulté, thématique, etc.). Sur le sentier, le randonneur se laisse ensuite guider grâce à un descriptif pas à pas. Les points d'intérêt, les sites touristiques visitables, les hébergements, les restaurants... apparaissent tout au long du parcours grâce aux informations issues de la base de données touristiques régionale SITLOR.

Principaux partenaires

- GRT Gaz, partenaire officiel de la randonnée en France
- Comité Régional du Tourisme de Lorraine (base de données Sitlor)
- Associations et comités départementaux de randonnée
- Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Chiffres clés

- 4 réunions publiques de sensibilisation
- 12 acteurs privés conseillés

Contact Parc

Juan LLORET

L'application s'inscrit ainsi comme un véritable produit touristique, invitant le visiteur non seulement à découvrir un territoire mais aussi à y séjourner.

Plan de financement

Ingénierie Parc

Bilan de l'action

L'application Randomobile® présentée au printemps 2015 est la première destination disponible, en attendant l'extension prochaine à d'autres Parcs naturels régionaux. Cette application « Parc naturel régional de Lorraine » propose 14 circuits de petites et moyennes randonnées et 6 étapes du GR de Pays® « Entre les Côtes de Moselle et les Côtes de Meuse ». Un outil de réalité augmentée permet en outre de faire apparaître en surimpression devant le paysage l'altitude d'une colline, la particularité d'un monument, etc.

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région



Plan d'accompagnement des professionnels du tourisme

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine et l'office de tourisme Cœur de Lorraine ont souhaité renforcer leur partenariat et ont signé au second semestre 2015 une convention d'objectifs.

Le plan d'accompagnement des acteurs du tourisme découle des objectifs partagés entre le PnrL et l'office de tourisme notamment sur le volet de la professionnalisation et de la création d'un réseau d'ambassadeurs du territoire.

Objectifs

- Apprendre à connaître les attentes des clientèles pour mieux les satisfaire.
- Eviter les arnaques dans le domaine du tourisme.
- Savoir vendre son offre sur une destination touristique et ce au fil des saisons.
- Connaître les richesses de son territoire, avoir une culture commune et devenir ambassadeur.
- Apprendre à identifier les différents dispositifs visés par de nouvelles réglementations en matière de tourisme.

Descriptif

Ce plan d'accompagnement proposait de rencontrer des experts lors d'ateliers thématiques qui se sont déroulés au moins une fois par mois :

- L'accueil et la notion d'ambassadeur, les techniques de prescription-vente de son offre et la présentation de la marque Parc (formation-action de 2 jours).
- L'accueil et l'information de ses clientèles au fil des saisons via la personnalisation de sa « valise-nature » (atelier de création).

Principaux partenaires

- Office de tourisme Cœur de Lorraine
- Banque de France
- Claude-Hélène PASCO (consultante)
- Valérie-Briot Schmidt (Artiste-Designer)
- ONCFS

Chiffres clés

- 152 participants
- 12 filières représentées
- 6 formations

Contact Parc

Jenny SAFFROY

- Comment faire face aux arnaques monétaires et savoir authentifier des billets de banque (formation-action).
- Salon professionnel de l'alimentation de proximité (rencontre professionnelle entre producteurs et professionnels du tourisme).
- Développement du tourisme ornithologique : les oiseaux migrateurs d'automne (éductour).
- La nouvelle réglementation sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes (réunion d'information et de sensibilisation).

Plan de financement

Région : 2 000 €

Bilan de l'action

Le plan d'accompagnement a rencontré un vif succès auprès des acteurs économiques du territoire Parc, voire au-delà (territoire Cœur de Lorraine). Il sera reconduit dès 2016 avec de nouvelles thématiques. Cette première expérience avec un office de tourisme intercommunal pourra être transférable et confortée au territoires de GAL dans le cadre des deux programmes LEADER : Ouest PnrL et Moselle Sud.

La valise Nature ▶



▼ *Formation à l'accueil*



Journées Européennes des Métiers d'Art « Arborescences »

Contexte de l'action

Nombreux sont les artisans d'art qui ont choisi le Parc de Lorraine pour y vivre et y travailler. Installés dans des ateliers propices à l'expression de leur créativité, ils contribuent à la vitalité économique et culturelle du territoire. Pour la seconde année consécutive, en partenariat avec la Mission Lorraine des Métiers d'Art, le Syndicat Mixte du Parc a renouvelé sa participation aux Journées Européennes des Métiers d'Art.

Objectifs

- Faire découvrir les métiers d'art au grand public et valoriser leurs savoir-faire ;
- Générer de l'activité économique, diversifier les activités des artisans d'art en leur offrant un complément de revenu ;
- Promouvoir les bijoux de la biodiversité et du paysage à travers la création artistique.

Descriptif

L'arbre et la forêt : voici le thème proposé cette année aux artisans et créateurs pour sublimer, à travers leurs savoir-faire, les spécificités naturelles du territoire. Ainsi est née « ARBORESCENCES », une exposition de pièces originales invitant à la découverte d'un milieu emblématique du Parc de Lorraine. 16 artisans et créateurs se sont prêtés au jeu. Le temps du weekend, les pièces ont été exposées au Domaine de Muzy, exploitation viticole installée à Combrès-sous-Côtes. Pour aller à la rencontre des artisans, un circuit de visite d'ateliers en douze étapes a été mis en place sur le secteur.

Nouveauté pour cette édition 2015, un programme de stages d'initiation aux métiers d'art « découvrez le Parc avec vos mains ! » a été proposé au grand public. Au programme : initiation à la vannerie, à la céramique ou encore à la sculpture sur métal.

Plan de financement

- Région : 2 000 €
- GRT Gaz : 2 000 €

Bilan de l'action

Plus de 600 visiteurs ont fait le déplacement pour découvrir l'exposition présentée au Domaine de Muzy. A cette occasion, une visite guidée de la cave du Domaine avec dégustation de vins issus de l'agriculture biologique a également été proposée au public. L'exposition a été valorisée au cours de l'été dans les locaux de l'office de tourisme Cœur de Lorraine à Saint-Mihiel.

L'offre de stages d'initiation aux métiers d'art a été appréciée par le public.



Oxygène © Eric Delacroix

Valoriser les bijoux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Principaux partenaires

- Artisans d'art installés sur le Parc
- Mission Lorraine des Métiers d'Art
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse
- Atelier d'Art de France
- Domaine de Muzy

Chiffres clés

- 600 visiteurs au Domaine de Muzy
- 20 artisans d'art et créateurs
- 9 stages d'initiation

Contact Parc

Marion COLNET

Elaboration des nouveaux programmes LEADER / 2014-2020

Valoriser les bijoux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Contexte de l'action

Les programmes LEADER 2007-2014 Ouest PnrL et Moselle Sud, dont les territoires se positionnent en grande partie sur celui du PNRL, se sont achevés en 2015. En 2014, une évaluation des programmes avait été menée dans le cadre d'une coopération entre les deux GAL (Groupes d'Action Locale). Celle-ci avait porté sur le fonctionnement de la structure porteuse, sur l'instance décisionnelle (comité de programmation) ainsi que sur la mise en œuvre de la stratégie.

En 2015, l'objectif était, sur la base de cette évaluation, de mener un travail de concertation avec les acteurs des territoires GAL afin d'élaborer les nouvelles candidatures LEADER pour la période 2014-2020.

Objectifs

- Communiquer sur l'évaluation des programmes 2007-2013 et dresser un bilan partagé des initiatives.
- Favoriser la connaissance des acteurs entre eux ainsi que le lien public-privé.
- Réaliser un diagnostic de territoire.
- Réaliser une concertation la plus large possible afin d'identifier les axes des nouvelles stratégies des programmes Leader.
- Accompagner la formulation de ces stratégies ainsi que le travail de rédaction des candidatures dans le cadre du FEADER.

Descriptif

La stratégie LEADER devant être établie à partir d'un diagnostic partagé et d'une forte implication des acteurs du territoire, une large démarche de concertation a été menée au cours



du 1^{er} semestre 2015. A travers des temps de concertation géographiques ou thématiques, les acteurs des GAL (acteurs économiques, associations, prestataires touristiques, agriculteurs, élus) ont été invités à exprimer leurs idées et leurs attentes pour le développement économique de leurs territoires.

Ces travaux ont ainsi permis d'élaborer deux candidatures LEADER. La première sur l'Ouest du Pnr de Lorraine intitulée « une destination touristique au cœur de la Grande Région » a pour objectif de favoriser un développement économique s'appuyant sur le tourisme, l'agriculture et les savoir-faire.

La seconde, sur le territoire Moselle Sud, intitulée « renforcer l'attractivité du territoire par le développement de l'économie touristique » s'appuie sur la volonté de construire une destination Nature.

Plan de financement

- Coût total (hors ingénierie) : 19 315,55 €
- FEADER : 14 847,43 €
- PnrL : 3 089,02 €
- Communauté de communes du Saulnois : 689,55 €
- Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg : 689,55 €

Bilan de l'action

Les deux candidatures ont été sélectionnées par la Région Lorraine lors du Comité de Sélection LEADER qui s'est réuni le 25 septembre 2015. Chacun des deux GAL s'est vu attribuer une enveloppe de 1 307 000 € pour la réalisation de son programme.

Principaux partenaires

- Les acteurs privés et publics du territoire
- les communes et communautés de communes
- les chambres consulaires
- les conseils départementaux
- le conseil régional
- l'État
- les partenaires institutionnels.

Chiffres clés

- 4 réunions de concertation géographique
- 4 ateliers thématiques
- 2 réunions de concertation avec les partenaires institutionnels
- 2 enveloppes de 1 307 000 €.

Contact Parc

GAL Ouest PnrL : Marie COUELLIER
GAL Moselle Sud : Julie DI CHIARA

Valorisation des paysages et des produits (LEADER Moselle Sud)

Contexte de l'action

L'association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) couvre un territoire de 65 communes du massif des Vosges mosellanes. Elle a pour objectifs d'engager des actions de développement économique et social sur son territoire et de valoriser les paysages et la biodiversité, notamment par le biais de l'agriculture. Dans ce cadre, l'AMEM a mené un projet de sensibilisation du grand public aux paysages agricoles et ordinaires de son territoire.

Objectifs

- Véhiculer une image positive des territoires ruraux.
- Valoriser et communiquer sur les produits, les producteurs et les paysages, auprès des consommateurs.

Descriptif

En partenariat avec le GAL Moselle Sud et le GAL de Sarreguemines, l'AMEM a mené une campagne photographique pendant un an pour immortaliser les paysages ruraux et ordinaires de son territoire au fil des saisons. Ce projet de coopération a permis de révéler la diversité des paysages des Vosges mosellanes du Pays des Etangs jusqu'au Pays de Bitche mais aussi de valoriser les produits issus de ces paysages, à travers un livre de recettes transmises par les habitants, les producteurs ou encore des chefs cuisiniers. Les ouvrages sont disponibles à la vente dans les offices de tourisme du territoire.

Plan de financement

- Coût total de l'opération : 70 515 €
- FEADER via le GAL Moselle Sud : 8 760 €
- FEADER via le GAL de Sarreguemines : 6 000 €
- Pays de l'arrondissement de Sarreguemines : 10 000 €
- PETR du Pays de Sarrebourg : 5 000 €
- Département de la Moselle : 21 112 €
- Autofinancement de l'AMEM : 19 643 €

Bilan de l'action

Deux ouvrages photographiques ont été réalisés : « balades photographiques » et « balades culinaires » qui ont été présentés au public lors de la manifestation « fermes ouvertes ». Une exposition photos a également vu le jour et circule sur le territoire des Vosges mosellanes à l'occasion des marchés paysans organisés par l'AMEM.

Principaux partenaires

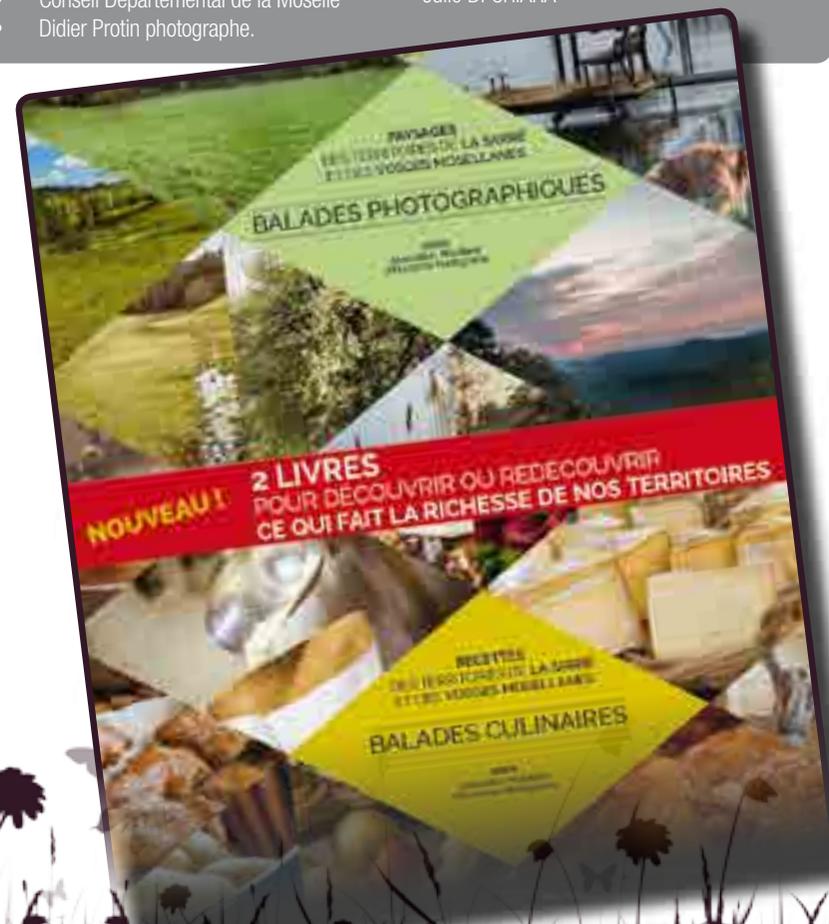
- Association Mosellane d'Economie Montagnarde
- GAL Moselle Sud
- GAL et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines
- PETR du Pays de Sarrebourg
- Conseil Départemental de la Moselle
- Didier Protin photographe.

Chiffres clés

- 250 photos réalisées
- 2 000 livres édités
- 1 exposition photographique itinérante.

Contact Parc

Julie DI CHIARA



Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Accompagnement des temps périscolaires (exemple en Val de Moselle)

Valoriser les bijoux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région

Contexte de l'action

Depuis 2014, de nombreuses actions de formation et d'information ont été menées par le Parc en direction des périscolaires et centres aérés du territoire. Certaines collectivités (et notamment les communautés de communes) souhaitent un accompagnement plus important du Parc pour développer des actions d'éducation au territoire à destination de ce public.

Objectifs

- Décliner à l'échelle des Communautés de Communes le programme d'animation « Connais Ton Parc » à destination du public périscolaire.
- Profiter de la réforme des rythmes scolaires pour faire le lien entre les publics scolaire et périscolaire.
- Permettre aux structures du réseau Éducation du Parc de développer leur activité éducative vers un nouveau public.



Descriptif

La communauté de communes a sollicité le Parc pour qu'il puisse accompagner les structures organisatrices de Temps d'Activités Périscolaires, de périscolaires et de centres aérés de son territoire afin de développer des projets de découverte de leur patrimoine proche.

Une journée de formation a été proposée aux responsables et animateurs de ces différentes structures afin de les sensibiliser à la découverte du patrimoine proche du centre d'accueil.

Une fois les projets identifiés et les plages d'intervention fixées, le Parc met en relation la structure d'accueil et un partenaire de son réseau Éducation qui réalisera les animations.

Plan de financement

- Financement des interventions extérieures des partenaires Éducation du Parc, achat de matériel et transports éventuels : 10 000 € (communauté de communes du Val de Moselle)
- Formation des animateurs et accompagnement individuel des structures d'accueil périscolaires : ingénierie Parc.

Bilan de l'action

- Deux fois une journée de formation à destination des responsables et animateurs des structures d'accueil périscolaires (à Gravelotte et Jouy-aux-Arches).
- Un premier projet identifié sur la commune de Gorze (création d'une mare et d'un jardin pédagogique / accompagnement du CPIE de Meuse et de l'Écomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes).
- D'autres projets sont en cours d'élaboration.

Principaux partenaires

- Communauté de communes du Val de Moselle.
- CPIE de Meuse.
- Ecomusée d'Hannonville-sous-les-Côtes.

Chiffres clés

5 Accueils Collectifs de Mineurs concernés dans les Temps d'Accueil Périscolaire ou Périscolaires proposés par les municipalités.

Contact Parc

Nicolas LAMBERT

Implication de l'Éducation Nationale dans notre réseau Éducation

Contexte de l'action

Dès la création de la mission Éducation au Parc naturel régional de Lorraine, l'Éducation Nationale a montré son implication dans la mise en œuvre de cette politique. Engagée dès 1994 par une convention avec le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, de nombreuses actions ont été menées ces 20 dernières années, démontrant l'intérêt de ce partenariat éducatif.

Objectifs

- Impliquer l'Éducation Nationale dans la conception des projets pédagogiques mis en œuvre sur le territoire du Parc.
- Faire valider par l'Éducation Nationale l'ensemble des prestations pédagogiques réalisées sur le territoire du Parc.
- Faire connaître aux enseignants les potentialités éducatives du territoire du Parc pour illustrer leurs projets de classes.

Descriptif

En s'appuyant sur un réseau d'enseignants et conseillers pédagogiques – relais sur les trois départements concernés, le Parc met en place un programme de formation à destination des enseignants. Ces formations (sur site ou à distance) visent à informer les enseignants des animations existantes sur les différents sites Éducation du territoire du Parc.

Par ailleurs les enseignants et conseillers pédagogiques de ce réseau d'enseignants sont systématiquement associés aux démarches de création de tous produits éducatifs créés sur le territoire.

Les animations sont alors reconnues « Charte Éducation » (label de qualité) par la commission académique du Parc, animée par le professeur des écoles mis à disposition au Parc.

Plan de financement

- Éducation Nationale : 58 000 € (deux postes mis à disposition).
- Région : 6 000 € (formation des enseignants et test des nouvelles animations).

Bilan de l'action

Mise à disposition d'un professeur des écoles à temps plein par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle et une professeure de Sciences de la Vie et de la Terre déchargée 6 heures par semaine).

Quatre conventions lient l'Éducation Nationale et le Parc : trois d'entre elles se déclinent respectivement avec les trois directions départementales de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle, la quatrième est en cours de réactualisation et sera signée à la fin de l'année 2015 avec le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz.

Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Participer à l'aménagement régional en valorisant et préservant nos paysages et nos patrimoines

Constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région



Principaux partenaires

- Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle, Meuse et Moselle
- Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz (Direction Académique à l'éducation Artistique et à l'Action Culturelle)
- Partenaires du réseau Éducation du Parc

Chiffres clés

- 80 enseignants relais Parc sur les trois départements
- 47 structures partenaires Éducation du Parc
- 38 350 élèves accueillis sur le territoire pour l'année scolaire 2014/15

Contact Parc

Marc SAINT-PÉ

Un territoire qui construit son avenir avec ses



Car le territoire du Parc est avant tout un territoire vivant, fort de ses habitants la nouvelle Charte du Parc se fixe pour objectifs de :

1. Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement

Face aux problématiques économiques (déficit d'emploi sur le territoire au regard de la population active résidente) et sociales (vieillesse de la population et départ des jeunes) impactant le territoire, le Syndicat Mixte entend faire émerger et soutenir des initiatives économiques de développement.

L'enjeu est de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire, en misant notamment sur l'innovation et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des entreprises.

Le Syndicat Mixte accompagne à cet égard les entreprises et collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leurs performances énergétiques (création d'un concours « éco-trophées », accompagnement de projet de plate-forme de télétravail...). Afin de contribuer au développement économique du territoire, il participera à la réflexion sur la constitution d'une filière locale de valorisation du bois.

Il s'attache enfin à favoriser le développement d'une économie de proximité à travers notamment :

- Une action spécifique de valorisation des productions agricoles locales et des filières courtes
- L'accompagnement, au moyen notamment d'études de potentialités, de filières d'économie « verte » nouvelles

2. Accompagner l'évolution des modes de vie

Dans le contexte actuel de changement climatique, une démarche de maîtrise des consommations énergétiques est engagée pour l'ensemble des activités du territoire.

bassins de vie et ses populations

Cette orientation s'intéresse par ailleurs aux jeunes qui vivent sur le territoire, décidant de s'y installer ou d'y revenir, contribueront à son dynamisme futur.

L'objectif de la nouvelle Charte du Parc étant d'accompagner l'évolution des modes de vie :

- **en diminuant les consommations d'énergies et les émissions des gaz à effet de serre**

Le Syndicat mixte du Parc en lien avec huit intercommunalités porte ainsi un projet de « Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte ».

- **en mobilisant les jeunes et en accompagnant leurs initiatives**

L'objectif étant enfin de favoriser l'ancrage des jeunes sur le territoire en soutenant leurs initiatives et projets et en les sensibilisant aux métiers présents sur le territoire (agriculture durable et métiers de l'environnement en particulier).

3. S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Le Syndicat Mixte du Parc entend valoriser les nombreuses initiatives existant sur son territoire à travers, notamment, ses outils de communication. Il s'agit de faire valoir la qualité des offres et des prestations, ainsi que la plus-value Parc. Pour valoriser le territoire et ce que le label parc y apporte, plusieurs niveaux de communication se conjugueront afin de toucher différents publics :

- Les acteurs et habitants du territoire,
- Les bénévoles et réseaux partenaires du Parc,
- Les partenaires institutionnels du Syndicat Mixte du Parc.

Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs culturels afin de faciliter la connaissance et l'appropriation des spécificités du territoire (paysagères, patrimoniales...) par les habitants et visiteurs.

La constitution d'un réseau des partenaires structuré à l'échelle du Parc, de même que le média culturel, doit au final permettre de relayer et amplifier la dynamique territoriale et d'œuvrer à l'émergence d'une véritable « **identité Parc** ».



Développement des circuits alimentaires de proximité

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Contexte de l'action

Né en 2010, le réseau des Boutiques a connu cette année une nouvelle montée en puissance. Trois nouveaux points de vente ont intégré le réseau : l'Ecomusée d'Hannonville, l'entreprise Bonbocaux à Xivray-et-Marvoisin et l'office de tourisme Cœur de Lorraine.

En parallèle, sur la base d'un diagnostic du fonctionnement du réseau, un plan d'actions visant à améliorer la promotion, faciliter la commercialisation des produits et développer de nouveaux outils marketing a été élaboré. Parmi les principales actions menées en 2015 : édition de sacs en tissu en coton recyclé, achat d'outils de signalétique, mise en place d'animations dans les points de vente, accueil d'une délégation du Parc des Vosges du Nord et organisation d'un salon des professionnels de l'alimentation de proximité.

Objectifs

- Soutenir l'économie locale et l'agriculture.
- Assurer un débouché aux producteurs locaux via l'organisation d'un réseau de commerces de proximité labellisé assurant la diffusion et la promotion des produits du Parc.
- Encourager les circuits-courts de distribution et limiter les consommations énergétiques liées au transport.



Descriptif

En novembre 2015, le 1^{er} salon des professionnels de l'alimentation de proximité du Parc a été organisé à l'Abbaye des Prémontrés.

Objectif : mettre en relation producteurs et acheteurs afin de renforcer la promotion des produits agricoles du Parc et trouver de nouveaux débouchés commerciaux. Sous forme de speed-fooding, les acheteurs potentiels (à savoir les restaurateurs, les tables d'hôtes, les artisans de bouche, les commerces de proximité...) sont allés à la rencontre des producteurs et ont cheminé entre les différents stands où ils ont pu découvrir et déguster des produits en provenance du territoire du Parc. Une vingtaine de producteurs du Parc, présentant une gamme de produits très variés se sont prêtés au jeu !

Plan de financement

- Région : 9 200 €
- RTE : 1 000 €
- Cotisations des Boutiques : 800 €

Bilan de l'action

La dynamique impulsée se poursuivra en 2016 avec l'élaboration d'un guide de présentation du réseau des Boutiques, la mise en place de chèques promotionnels et l'édition d'un guide de recettes. En parallèle, les études en cours sur le Saulnois et sur les intercommunalités meurthe-et-mosellanes du territoire, pour lesquelles le Parc est partenaire actif, devraient se concrétiser par la mise en place d'actions concrètes en faveur des circuits alimentaires de proximité.

◀ *Le salon des Producteurs*

Principaux partenaires

- Gérants des Boutiques du Parc
- Producteurs
- Gîtes et chambres d'hôtes
- Restaurateurs

Chiffres clés

- Une soixantaine de participants au salon
- 15 points de vente partenaires du réseau des Boutiques du Parc

Contact Parc

Marion COLNET

Nouvelles Fêtes de la Mirabelle

Contexte de l'action

Pour promouvoir plus particulièrement la production fruitière et notamment la mirabelle, le Syndicat Mixte a développé un partenariat avec la Ville de Metz afin d'organiser des actions de promotion dans le cadre des fêtes de la mirabelle. En 2015, il s'agissait de notre cinquième participation aux Fêtes de la Mirabelle.

Objectifs

- Valorisation des produits agricoles du terroir.
- Faire connaître et soutenir l'arboriculture professionnelle.
- Développement de l'économie de proximité.

Descriptif

A la demande de la Ville de Metz, le marché des producteurs a été organisé dans une nouvelle configuration. Il a pris place au sein du « village de la mirabelle » installé sur la place de la mairie. Le public y était accueilli de 11h à 23h du 23 au 29/08/2015. Stands de petite restauration et buvette étaient animés par des spectacles à partir de 18 h.

Au sein de ce village, un chapiteau de 150 m² nommé « le marché de la mirabelle » était exclusivement réservé aux producteurs du Parc pour présenter des produits à la mirabelle. 16 producteurs du PnL se sont partagés 6 emplacements au cours de la semaine et ont assuré une présence quotidienne de 12h à 22h. Chaque stand proposait des assiettes de dégustation aux visiteurs.

Au sein de ce marché, plusieurs animations ont été mises en place :

- L'exposition sur la mirabelle présente pour la semaine,
- Un atelier de fabrication de confiture quotidien,
- Un alambic et un équipement de fabrication de nectar de mirabelle installés au cours d'une journée.

Plan de financement

- Le « marché de la mirabelle » a été organisé par le Parc.
- La Ville de Metz a financé le Parc pour la prestation réalisée.

Bilan de l'action

Le marché de producteurs a bénéficié d'une très bonne fréquentation et les animations ont remporté un grand succès.

Pour organiser ce marché dans les meilleures conditions, différents outils de communication ont par ailleurs été réalisés pour identifier le chapiteau comme accueillant le « marché de la mirabelle » au sein du « village de la mirabelle », mettre en valeur les produits et les producteurs du Parc au sein du marché : banderoles, panneaux...



Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Principaux partenaires

- Ville de Metz
- 16 producteurs du Parc présents sur le marché.

Chiffres clés

2 tonnes de mirabelles vendues par « Jardin de Lorraine », coopérative fruitière qui rassemble 40 producteurs.

Contact Parc

Anne VIVIER

Une filière de valorisation du foin des prairies remarquables

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Contexte de l'action

Le Parc naturel régional de Lorraine dispose d'une grande surface de prairies remarquables (4 200 ha, soit 11,5 % de la surface en prairies du Parc).

Elles sont une richesse du territoire et leur préservation représente un enjeu fort de la Charte. Le Parc sensibilise les agriculteurs et leur propose des contrats agri-environnementaux pour les préserver.

A côté de cette démarche et compte tenu de la qualité floristique du foin de ces prairies, il souhaite également explorer la valorisation économique de ce foin vers de nouveaux débouchés.

Objectif

- Réalisation d'une étude de faisabilité pour valoriser le foin des prairies remarquables vers de nouveaux débouchés

Descriptif

L'étude de faisabilité a compris 4 phases :

- Connaître les potentialités de valorisation du foin dans trois débouchés : l'alimentation des chevaux, des animaux des parcs zoologiques et des petits animaux de compagnie (comme les lapins et les hamsters).
- Connaître et analyser les besoins nutritionnels des différentes espèces animales et déterminer s'il y a ou non des problèmes de toxicité de certaines plantes.
- Analyser la diversité du foin résultant des différents types de prairies remarquables.
- Analyser l'activité de vente de foin dans des exploitations françaises et la faisabilité pour des exploitations lorraines ayant des prairies remarquables de développer une activité de ce type.

L'étude a intégré des prairies du Parc et des prairies classées « ENS » du département 54 situées hors Parc.



Plan de financement

- Réalisation des phases 1,2 et 3 par deux stagiaires : 8 500 €
- Accompagnement et expertise scientifique par l'ENSAIA : 12 500 €
- Réalisation de la phase 4 par la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine : 13 000 €

Bilan de l'action

L'étude a démontré de fortes potentialités de valorisation du foin des prairies remarquables dans les parcs zoologiques et les animaleries. Ces établissements sont intéressés par l'origine lorraine du foin et par sa diversité floristique qui rend le foin appétent et riche sur le plan nutritionnel.

Les résultats sont plus mitigés pour la filière équine. Un certain nombre d'acteurs de la filière accordent peu d'importance au foin dans l'alimentation des chevaux et les nourrissent majoritairement avec des granulés. De plus, en Lorraine, le foin est facilement disponible à un coût peu élevé. Dans ce contexte, il est difficile d'envisager une plus-value sur le foin dans la filière équine. Toutefois, quelques centres équestres et propriétaires de chevaux sont en recherche d'un foin de qualité et sont prêts à le payer un prix supérieur au marché. Mais cela nécessite une recherche de clientèle très poussée et un travail de marketing pour démarquer le produit sur le marché et assurer sa promotion.

Principaux partenaires

- Partenaires financiers : le conseil départemental 54 et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- L'école d'ingénieurs agronomes ENSAIA a assuré une mission d'expertise scientifique et technique pour la réalisation de l'étude globale de faisabilité
- La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine a réalisé la phase 4 de l'étude

identifier l'intérêt pour un foin local.

- 10 enquêtes menées en France pour analyser la réalisation d'une activité de diversification de production de foin dans des exploitations agricoles.
- 10 enquêtes menées en Lorraine pour analyser la faisabilité d'une activité de vente de foin dans les exploitations agricoles.
- 50 acteurs de la filière équine interrogés .

Contact Parc

Anne VIVIER

Chiffres clés

- 18 animaleries rencontrées et 148 personnes interrogées en Lorraine pour

Projet de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Contexte de l'action

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a lancé, en décembre 2014, un appel à projets « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

Le Syndicat Mixte du Parc a candidaté, pour décliner de façon opérationnelle le Plan Climat Territorial et mobiliser des financements afin de développer des projets innovants sur les territoires. Il a été classé « Territoire à Énergie Positive en devenir », en mars 2015.

Objectifs

- L'objectif du projet est de produire sur le territoire l'énergie qui y sera consommée.
- À plus court terme, il s'agit également de développer de nouvelles activités.

Descriptif

En lien avec ses partenaires et notamment les communautés de communes, le Parc a élaboré une stratégie énergétique permettant de tendre vers un « Territoire à Énergie Positive » et déposé des fiches actions en vue de solliciter des financements au titre de cet appel à projets.

Cette stratégie est structurée selon les trois axes suivants :

1. Renforcer l'efficacité énergétique du territoire.
2. Développer les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie.
3. Favoriser le développement de l'économie circulaire.

Plan de financement

Ingénierie du Parc.

Bilan de l'action

Points forts : le projet vise à augmenter l'indépendance énergétique du territoire, dans une perspective de développement des emplois (rénovation énergétique des logements, innovation...).

Points faibles : la difficulté identifiée et l'enjeu du projet consistent en une bonne coordination des acteurs dans les thématiques identifiées.

Principaux partenaires

- Communautés de communes
- ADEME
- DREAL
- DDT

Chiffres clés

1 stratégie comportant 35 actions à mener

Contact Parc

Jean-Marc GAULARD

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social



Partenariat avec l' ANPCEN

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Contexte de l'action

L'éclairage public est une préoccupation importante pour les communes, surtout d'un point de vue énergétique et financier. Le partenariat avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, l'ANPCEN, permet d'aborder l'enjeu de la qualité de la nuit et de maîtriser les nuisances lumineuses dues à l'éclairage.

Objectifs

- Limiter les nuisances nocturnes lumineuses via des préconisations sur l'éclairage public pour les collectivités, aménageurs...
- Valoriser via le label national « Villes et villages étoilés » les communes engagées dans une démarche de réduction des nuisances lumineuses.



Descriptif

Les actions suivantes seront développées :

- Organiser des actions d'information en direction des collectivités du Parc.
- Réaliser des pré-diagnostic pour les communes sur la pollution lumineuse et la consommation d'énergie.
- Concevoir une cartographie détaillée de la pollution lumineuse sur le territoire du Parc.

Plan de financement

Ingénierie Parc.

Bilan de l'action

Points forts : partenariat avec le Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle. Réponses concrètes apportées, notamment grâce aux retours d'expérience des deux communes qui nous ont accueillis.

Points faibles : méthodologie d'accompagnement à renforcer et à adapter avec les acteurs locaux. Action à inscrire dans la durée.

Principaux partenaires

- Communes et communautés de communes du territoire
- ANPCEN
- Syndicat d'électricité de Meurthe-et-Moselle

Chiffres clés

- Information réalisée auprès de 3 communes et d'1 communauté de communes.
- 1 réunion d'information globale le 27/10/15 à Pannes.

Contact Parc

Jean-Marc GAULARD

Chantiers participatifs - Dolet Jeunes (exemple du chantier de Génicourt/Meuse)

Contexte de l'action

Au cours des rencontres organisées par le Parc auprès des élus représentant les communes et communautés de communes adhérentes, la problématique de l'entretien de certains espaces communaux riches de biodiversité est apparue. Une politique de chantiers nature existait au Parc depuis de nombreuses années, notamment en lien avec les établissements scolaires agricoles (Lycées et Maisons Familiales et Rurales). Un poste d'agent d'entretien de la nature a ainsi été créé au Parc réparti sur les missions Education au territoire et Préservation et valorisation des espaces naturels.

Objectifs

- Répondre aux sollicitations des communes concernant la gestion d'espaces communaux délaissés mais riches de biodiversité (pelouse sèche, par exemple).
- Réaliser des chantiers avec des publics diversifiés : élèves de lycées agricoles et maisons familiales et rurales, jeunes du territoire et habitants.
- Pérenniser et dynamiser les chantiers au sein du territoire et en faire un atout d'appropriation des milieux naturels ou de la biodiversité pour les habitants et les jeunes en particulier.

Descriptif

Depuis 2003, la pelouse calcaire de Génicourt-sur-Meuse est gérée par un entretien mécanique du site au cours d'une semaine de chantier en lien avec la Maison Familiale et Rurale de Damvillers. Ce chantier permet d'assurer la préservation de la pelouse calcaire et, par là, sa biodiversité. Cette action permet aux moniteurs de la Maison Familiale et Rurale de répondre aux objectifs du référentiel du Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune. Les élèves, en immersion sur une semaine, doivent répondre aux demandes en matière de Gestion du Parc naturel régional de Lorraine et, dans le même temps, se confronter aux nécessaires apprentissages de terrain qui leur permettront de valider leur formation.

Plan de financement

- Région : 1 200 € (hébergement).
- Parc : Ingénierie pour l'accompagnement du chantier.

Bilan de l'action

- Un chantier d'une semaine a été réalisé du 24 au 28 novembre 2014.
- 15 jeunes ont participé à ce chantier et ont été formés.
- Les travaux réalisés sont les suivants :
 - * Fauche et ratissage,
 - * Export des produits de fauche,
 - * Débroussaillage,
 - * Entretien du sentier d'interprétation.



Chantier réalisé avec les Blongios, association nordiste. ▲

Principaux partenaires

- Commune de Génicourt-sur-Meuse
- CPIE de Meuse
- Maison Familiale et Rurale de Damvillers

Chiffres clés

- 1 semaine de chantier réalisé du 24 au 28 novembre 2014.
- 15 jeunes formés.

Contact Parc

Nicolas LAMBERT

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Réalisation d'un livre artistique pour les 40 ans du Parc

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Contexte de l'action

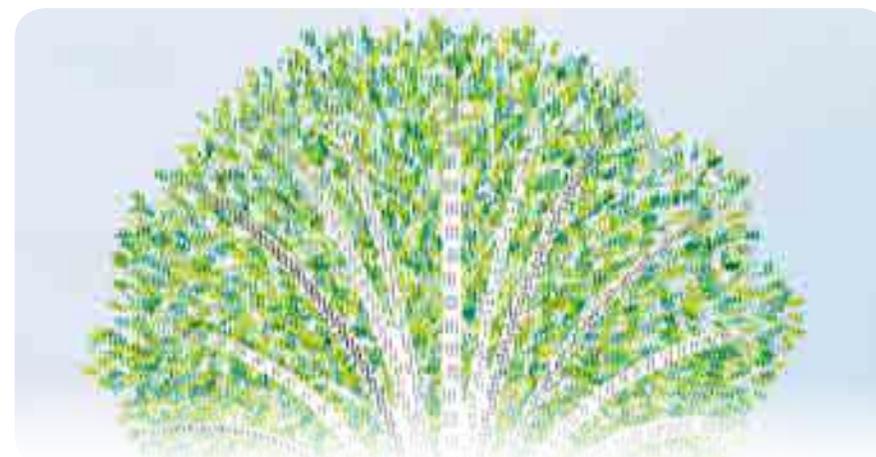
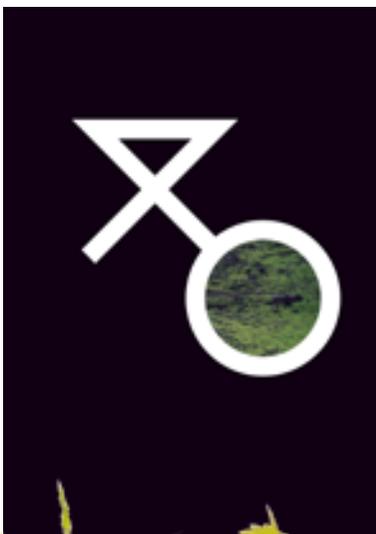
Le livre artistique a été conçu et édité dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du Parc naturel régional de Lorraine.

Objectifs

- Concevoir et éditer un « livre artistique » qui donne une vision sensible et conceptuelle de la diversité du territoire.
- Le livre devait être accessible aussi bien au grand public qu'aux personnes à la sensibilité artistique.
- Il devait avoir une valeur d'usage pour le public.

Descriptif

Six artistes contemporains : Eric Poitevin, Susanne Burner, Jean-Christophe Bailly, Claire Decet, Mickael Leblond et Nicolas Nadé ont été invités à porter leurs regards sur notre territoire. Par le biais de la photographie, de l'écriture, du dessin... ils avaient pour objectif de rendre compte de leurs visions du territoire. Pendant toute la démarche, le PnrL a été accompagné par trois structures culturelles de renommée nationale (Le Vent des Forêts, le centre d'art contemporain-la synagogue de Delme et l'association Octave Cowbell) pour le suivi éditorial du projet. Un graphiste a été associé dès le démarrage de l'opération afin de définir une ligne graphique et harmoniser les productions des artistes



Plan de financement

- Département de la Moselle : 5 000 €
- Département de la Meurthe-et-Moselle : 5 000 €
- Département de la Meuse : 5 000 €
- Région (Convention Parc) : 11 000 €
- Région (Service Culture) : 9 000 €

Bilan de l'action

Le résultat, c'est un « objet-livre » qui donne une vision artistique, sensible ou conceptuelle du territoire par l'intermédiaire de textes, photographies, d'illustrations et d'images animées.

Le livre a été édité à 1 000 exemplaires. Il a été offert en avril 2015 dans le cadre de l'évènement lié au renouvellement du label « Parc naturel régional de Lorraine ». Il sera envoyé à l'ensemble des élus, partenaires au début de l'année 2016 dans le cadre des Vœux.

Principaux partenaires

- Direction artistique :
Pascal YONET, directeur du Vent des Forêts,
Marie COZETTE, directrice du Centre d'Art Contemporain-La Synagogue de Delme,
Hervé FOUCHER, directeur de la galerie Octave Cowbell à Metz.
- Conception graphique :
Grégory WAGENHEIM

Chiffres clés

- 6 artistes invités à réaliser une production artistique.
- 1 000 exemplaires du livre imprimés.

Contact Parc

Sandrine CLOSE

Diffusion de spectacles en lien avec les spécificités du territoire

Contexte de l'action

Dans le cadre de la nouvelle Charte du Parc, la mission Connaissance et valorisation du territoire dans laquelle figure les services culture, valorisation et éducation au territoire a pour vocation la sensibilisation des habitants et du grand public aux valeurs portées par le projet de territoire.

Objectifs

S'appuyer sur des acteurs culturels professionnels pour sensibiliser les habitants et les visiteurs aux enjeux et aux valeurs portés par le projet de territoire.

Descriptif

Achat de spectacles en lien avec des thématiques de travail du Parc ou des événements nationaux (Nuit de la Chouette, semaine du développement durable...).

Plan de financement

Région (Convention Parc) : 9 250 €

RTE : 5 000 €

▼ Spectacle « Terre de rien » par la Compagnie Le Bonhomme à ressorts.



Bilan de l'action

La 11^{ème} nuit de la chouette les 3 et 4 avril 2015 à Lachaussée et Marsal

Cet évènement national co-organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et la Ligue pour la Protection des Oiseaux a pour objectif la sensibilisation du grand public aux chouettes, hiboux et rapaces nocturnes. Dans ce cadre, le PnrL a fait appelle à Marc Namblard, preneur de son et guide naturaliste pour une animation autour de la prise de sons des chants des rapaces nocturnes à Lachaussée.

A Marsal, c'est la compagnie de théâtre du Bimberlot et son spectacle « Chouette Firmin » qui a été invitée à se produire devant le public.

A l'issue de ces 2 interventions artistiques, le PnrL a partagé avec le public le bilan du suivi des chouettes chevêches sur le territoire.



La création du spectacle « Terre de rien » par la Compagnie Le Bonhomme à ressorts

La création de ce spectacle fait suite à une récolte de paroles d'enfants sur la thématique des jardins avec l'Écomusée d'Hannonville-sous-Côtes, partenaire du réseau Éducation du Parc.

La thématique de la terre, des plantes, de la biodiversité est le cœur de ce spectacle. Deux artisans d'art du territoire ont participé à la création du décor. Le travail en « inter-réseaux » et la thématique du spectacle en fait une bonne illustration de la manière dont les acteurs culturels peuvent être mobilisés pour valoriser les enjeux du territoire.

Chiffres clés

- 4 spectacles achetés et diffusés sur le territoire en 2015.
- 100 participants à la 11^{ème} Nuit de la chouette.
- 14 partenaires associés à la création du spectacle « Terre de rien ».
-

Principaux partenaires

- Compagnies et artistes invités
- Partenaires des réseaux culture, éducation, environnement...

Contact Parc

Sandrine CLOSE

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Renouvellement de la Charte / Fête de Thiaucourt le 14 avril 2015

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Contexte de l'action

Le décret de renouvellement de classement couronne un projet de territoire qui a été pensé au cours des 5 dernières années avec les élus, les habitants, les associations... Au total, 183 communes, 14 intercommunalités, les départements de Meuse, Moselle, Meurthe-et-Moselle et la région Lorraine ont fait le choix de poursuivre l'aventure et de confirmer leur engagement en faveur de la protection, de la valorisation et du développement du territoire.

Objectifs

Permettre découvertes et échanges entre habitants, élus, producteurs, et institutions autour de la signature de la Charte à l'occasion d'une grande soirée.

Descriptif

- 17 h : café presse
- 18 h : accueil des invités par la compagnie Les Sourcieuses.
- 18h15 : signature symbolique de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine par le Président de la Région Lorraine et le Président du Parc, discours officiel.
- Présentation et distribution du livre d'artistes.



- 18h45 : ouverture du marché aux initiatives, avec 10 stands aux thématiques très variées, présentant les partenaires et leurs projets développés avec le Parc (circuits-courts, tourisme ornithologique, filières économiques durables, territoire à énergie positive, chantiers nature...).
- 19h15 : chaque stand accueillait un producteur du territoire du Parc qui a fait déguster ses spécialités (gelée des prairies, miel, fromage, bière, charcuterie...) et un buffet réalisé avec des produits du terroir attendait ensuite les invités.

Plan de financement

Région Lorraine : 10 000 €

DREAL : 2 000 €

Bilan de l'action

La soirée du 14 avril 2015 fut un moment privilégié pour officialiser le renouvellement de label du Parc et remercier tous les acteurs du territoire qui y ont contribué : élus, habitants, associations, partenaires...

Ce temps d'échange fut aussi l'occasion pour l'ensemble des participants de découvrir les domaines de compétences du Parc, la richesse de son territoire. L'ensemble des participants se sont exprimés de manière positive sur cet événement, ravis d'avoir pu découvrir l'ensemble des facettes du Parc et de son territoire.

La tenue de cet événement a également permis au Parc naturel régional d'obtenir une couverture médiatique dans les pages du quotidien régional local et sur les ondes des radios du territoire.

Principaux partenaires

- Communes et communautés de communes du territoire
- Producteurs du territoire
- Compagnie Les Sourcieuses
- Artistes ayant participé à la création du livre des 40 ans
- Région
- DREAL

Chiffres clés

- 200 participants
- 10 stands
- 10 producteurs mis à l'honneur

Contact Parc

Sandrine CLOSE
Elise TISSERANT

Convention de partenariat avec les communautés de communes

Contexte de l'action

Concomitamment au renouvellement du classement du Parc naturel régional de Lorraine pour la période 2015–2017, et à l'entrée des communautés de communes au sein du comité syndical du Parc, a été engagée à partir de novembre 2014, une démarche de projet visant à consolider le partenariat avec chacune des 14 intercommunalités du Parc autour d'actions structurantes pour l'avenir du territoire.

Cette démarche a été animée par M. Olivier JACQUIN en qualité de Président de la communauté de communes du Chardon Lorrain.

Objectifs

- Renforcer les moyens de coopérations Parc/communautés de communes pour l'accompagnement de projets structurants sur la base de priorités partagées.
- Assurer une meilleure complémentarité entre les compétences des communautés de communes et les missions du Parc (qui fait quoi ?) et mutualiser les moyens d'action.
- Inscire ce partenariat dans la durée.

Descriptif

Pour mener à bien cette démarche de conventionnement pionnière à l'échelle des Parcs naturels régionaux, une trentaine de réunions ont été organisées au cours de l'année 2015 individuellement et collectivement avec les 14 communautés de communes. Ce travail collaboratif a permis de définir les contenus et les modalités des coopérations avec et entre les communautés de communes pour la période 2015–2020 autour de deux types de projets :

- Des projets en partenariat avec plusieurs intercommunalités, tels que le développement des circuits alimentaires de proximité, la mise en œuvre d'une démarche « territoire à énergie positive pour la croissance verte », l'élaboration d'une stratégie de développement de l'économie touristique et de l'agriculture durable avec l'appui de financement européens (LEADER) ou de plans de paysage.
- Des projets à l'échelle de chaque communauté de communes tels que des actions d'éducation à l'environnement et au territoire dans le cadre des activités scolaires périscolaires, des programmes de préservation et de valorisation de la biodiversité (chantiers participatifs...), la valorisation des potentialités écologiques et touristiques des étangs de Gondrexange et Mittersheim, de la forêt de la Reine, l'extension du label

international Ramsar des zones humides à la zone Est du parc, ou encore l'animation du volet culturel du projet « Centenaire de la grande guerre » sur le Chardon Lorrain.

Bilan de l'action

- 10 conventions ont été approuvées en 2015 et 3 conventions sont en cours de finalisation pour le début de l'année 2016.

Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Accompagner l'évolution des modes de vie

S'investir pour son territoire et contribuer au lien social



Principaux partenaires

- 14 communautés de communes du Parc

Contact Parc

Patrick JEANNOT

Chiffres clés

- 10 conventions approuvées en 2015.
- 3 conventions sont en cours de finalisation pour le début de l'année 2016.

L'équipe du parc



La Maison du Parc et son équipe se situent à l'Abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson

Organigramme fonctionnel / Charte 2015-2027

Comité syndical

Président

Directeur
mis à disposition par la Région

Service ressources humaines
Responsable
rédacteur

Assistant de direction et ressources humaines
adjoint administratif 2^e classe

Mission administrative et financière

Responsable

rédacteur principal 1^{re} classe

Assistant administratif et financier
adjoint administratif 2^e classe

Assistant administratif et comptable
adjoint administratif 2^e classe

Mission préservation et valorisation des espaces naturels

Responsable

technicien principal 1^{re} classe

- Chargé de mission préservation et gestion des réseaux écologiques
attaché
- Chargé de mission préservation et connaissance du patrimoine naturel (Natura 2000)
3 attachés
- Chargé de mission forêt et sensibilisation au patrimoine naturel
technicien principal 2^e classe
- Chargé de mission gestion partagée et intégrée de l'eau
ingénieur
- Chargé de mission observatoire de la biodiversité
technicien principal 2^e classe
- Chargé de mission Mesures AgroEnvironnementales
Ingénieur

Mission aménagement durable du territoire

Responsable

attaché

- Chargé de mission urbanisme durable, architecture et patrimoine bâti
ingénieur
- Chargé de mission paysages et aménagements
attaché / adjoint chef de service
- Chargé de mission agriculture durable
attaché
- Chargé de mission énergies
ingénieur
- Chargé de mission observatoire du territoire
ingénieur
- Chargé de mission publicité
attaché

Mission attractivité du territoire et coopération

Responsable

attaché

- Chargé de mission tourisme durable
attaché
- Chargé de mission Leader Ouest PnrL
attaché
- Chargé de mission Leader Moselle Sud
attaché
- Chargé de mission gestionnaire du programme Leader Ouest PnrL et assistant de mission
adjoint administratif 1^{re} classe
- Chargé de mission développement de filières économiques durables
ingénieur

Mission connaissance et valorisation du territoire

Service ingénierie culturelle et transfrontalière

Responsable

ingénieur

Service éducation au territoire

Responsable

attaché

Service communication et valorisation du territoire

Responsable

attaché

Assistant mission éducation
adjoint administratif principal 2^e classe

Agent d'entretien de la nature
contrat d'avenir

Chargé de mission sensibilisation et politique jeunes
attaché / adjoint au responsable du service Éducation

Chargé de mission animation du réseau / valorisation pédagogique
rédacteur

Conseil pédagogique

2 mises à disposition de l'EN

Chargé de mission animation du réseau éducation / suivi et organisation
adjoint administratif principal 2^e classe

L'équipe du parc

L'équipe au service du territoire

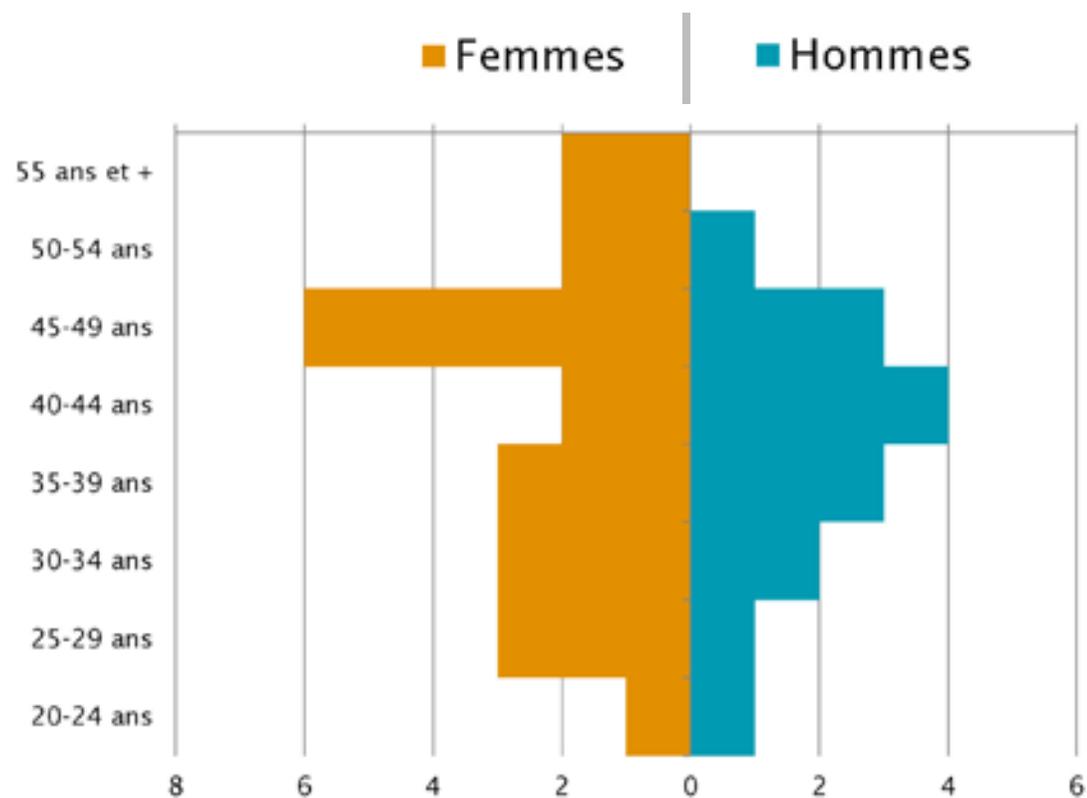
Au 31 décembre 2015, 37 agents sont en poste :

- Stagiaires ou titulaires de la fonction publique territoriale : 13
- Agents en CDI : 12
- Agents en CDD : 8
- Mise à disposition par l'Education Nationale : 2
- Mise à disposition par le Conseil Régional de Lorraine : 1
- Contrat d'avenir : 1

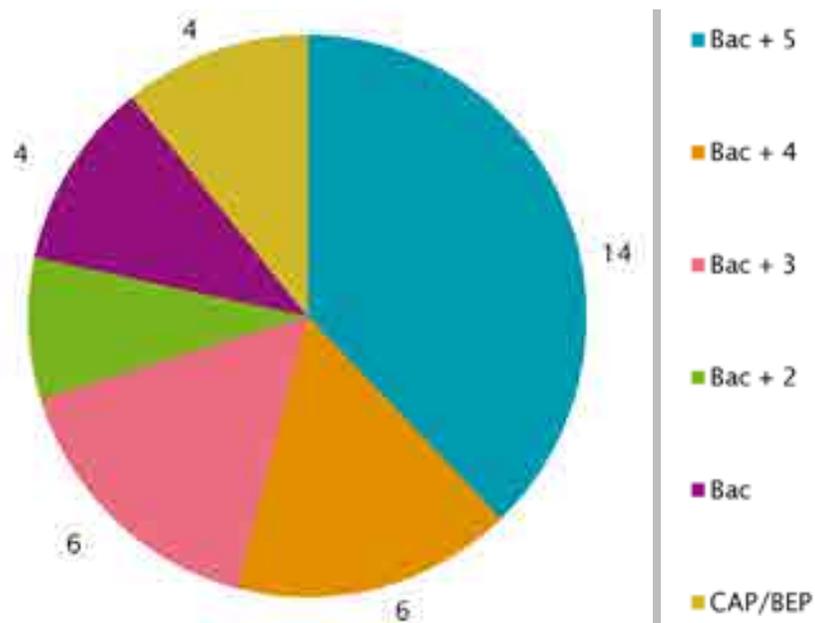
Soit 34,80 Equivalent Temps Plein.

Pyramide des âges

La tranche d'âge la plus représentée au Parc naturel régional de Lorraine est celle des 40-49 ans (15 personnes).



Niveau de qualification des agents du parc



Les stagiaires accueillis en 2015

Comme chaque année, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Lorraine a accueilli des stagiaires au sein de ses différents services. Au nombre de 18, ils ont participé à des missions variées : étude valorisation du foin des prairies du Parc et des ENS Meurthe-et-Moselle, mares de Lagny, pelouse calcaire de Génicourt, concours des prairies fleuries 2015 et étude de la biodiversité des emprises GRT gaz en Lorraine, inventaire et cartographie des prairies naturelles du Parc ...

Sur les 17 stagiaires, 1 a été accueilli en communication et 1 en ressources humaines.

La formation

En 2015, 16 agents du Parc ont suivi 13 formations différentes, pour un total de 47 journées.

Au programme des formations suivies par l'équipe : éco-conduite, défi numérique, botanique, sciences participatives, PLU, GFEEC, déroulement carrières, animation direction et mobilisation d'équipe, prise de parole en public, mise en œuvre de circuits courts, Postgre-SQL Postgis...



Le budget 2015 du syndicat mixte

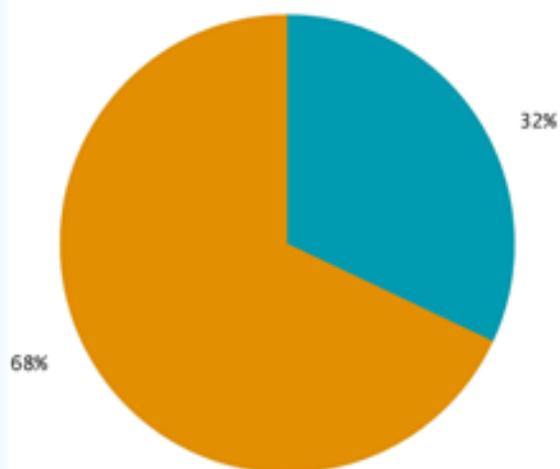
La constitution du budget

Le montant global du budget primitif 2015 s'élevait à 2 816 737 Euros, répartis de la manière suivante :

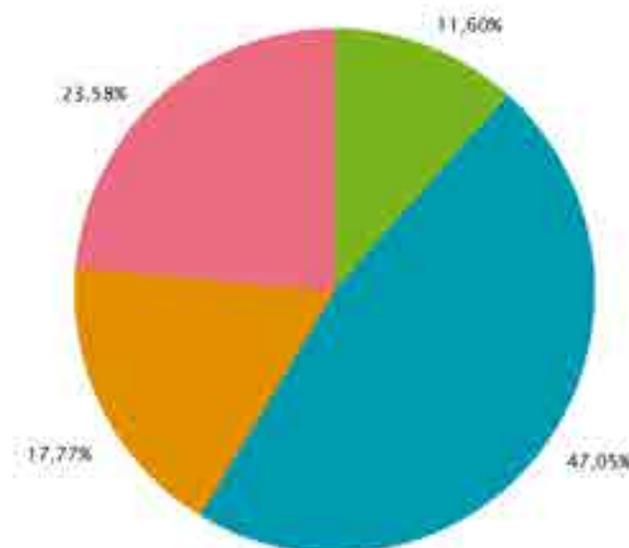
- 2 735 055 Euros en fonctionnement (dont 901 960 Euros pour le programme d'actions)
- 81 682 Euros en fonctionnement (dont 400 Euros pour le programme d'actions)

En 2015, le Syndicat Mixte a pu compter sur les mécènes RTE et GRT Gaz pour réaliser des actions en lien avec l'animation des boutiques du Parc, la publication du magazine Côté Parc, l'achat des spectacles et le concours agricole « prairies fleuries » ou encore la valorisation des métiers d'art ainsi que la conception d'une nouvelle carte du Parc. EDF a apporté son soutien sur le volet Connais Ton Parc « des corridors pour la vie ».

Budget 2015 du Parc (section de fonctionnement)



Budget 2015 du Parc par vocation



 Observatoire du territoire

 Vocation 1: Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

 Vocation 1: Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

 Vocation 3: Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations.

Répartition des recettes (fonctionnement)

PARTENAIRES	SUBVENTIONS
Conseil Régional de Lorraine	1 420 856 €
État / DREAL	115 000 €
Départements	60 000 €
Cotisations (communes, Codecom, Villes portes, CUGN)	162 081 €
Fonds européens	73 456 €
TOTAL	1 831 393 €

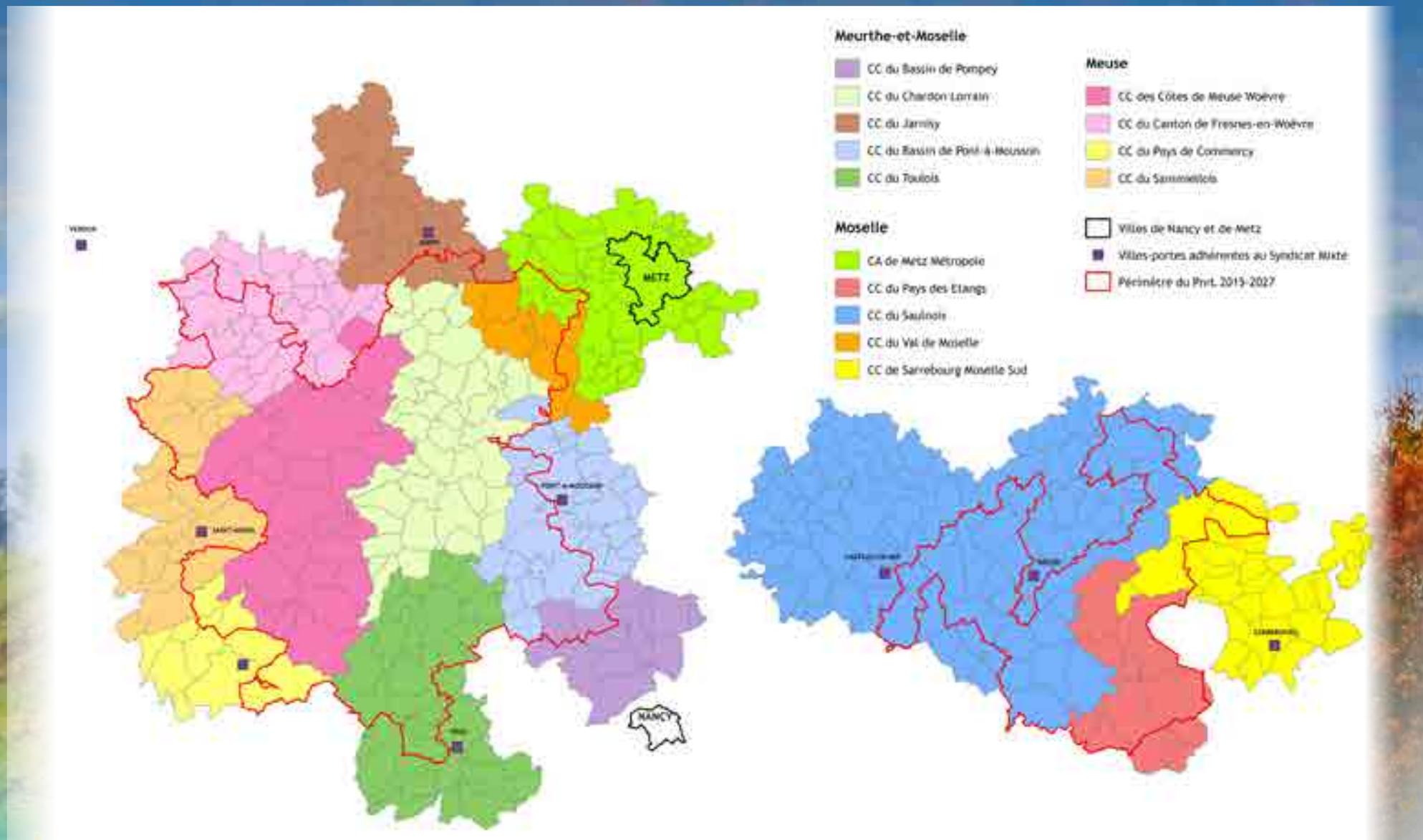
Répartition des recettes pour opérations

PARTENAIRES	SUBVENTIONS	POURCENTAGE
Conseil Régional de Lorraine	255 947 €	28,36 %
Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle	16 600 €	1,84 %
Conseil Départemental de Meuse	5 000 €	0,55 %
FEADER	32 540 €	3,61 %
FEDER	82 394 €	9,13 %
DREAL	182 479 €	20,22 %
FNADT	40 000 €	4,43 %
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	200 350 €	22,20 %
Crédits RTE	15 300 €	1,70 %
GRT Gaz	4 000 €	0,44 %
Autres	48 473 €	5,37 %
Autofinancement Parc	19 277 €	2,15 %
TOTAL	902 360 €	100 %

Ces chiffres sont issus du budget primitif 2015 et sont susceptibles d'avoir évolués au cours de l'exercice.



La carte d'identité du territoire



Le Parc naturel régional de Lorraine en 2015, c'était...

- 183 communes qui font vivre leur territoire
- 78 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 210 000 hectares de biodiversité
- 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts.



Les 77 communes du Parc en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussières, Charey, Damp-tivoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Écrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hageville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagny, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maldières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbache, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baussant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Ville-sur-Yron, Waville, Xammes, Xonville.

Les 54 communes du Parc en Meuse

Âpremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Brousey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Géville, Girauvoisin, Hannonville-sous-les-Côtes, Han-sur-Meuse, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Éparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Non-sard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Xivray-et-Marvoisin.

Les 57 communes du Parc en Moselle

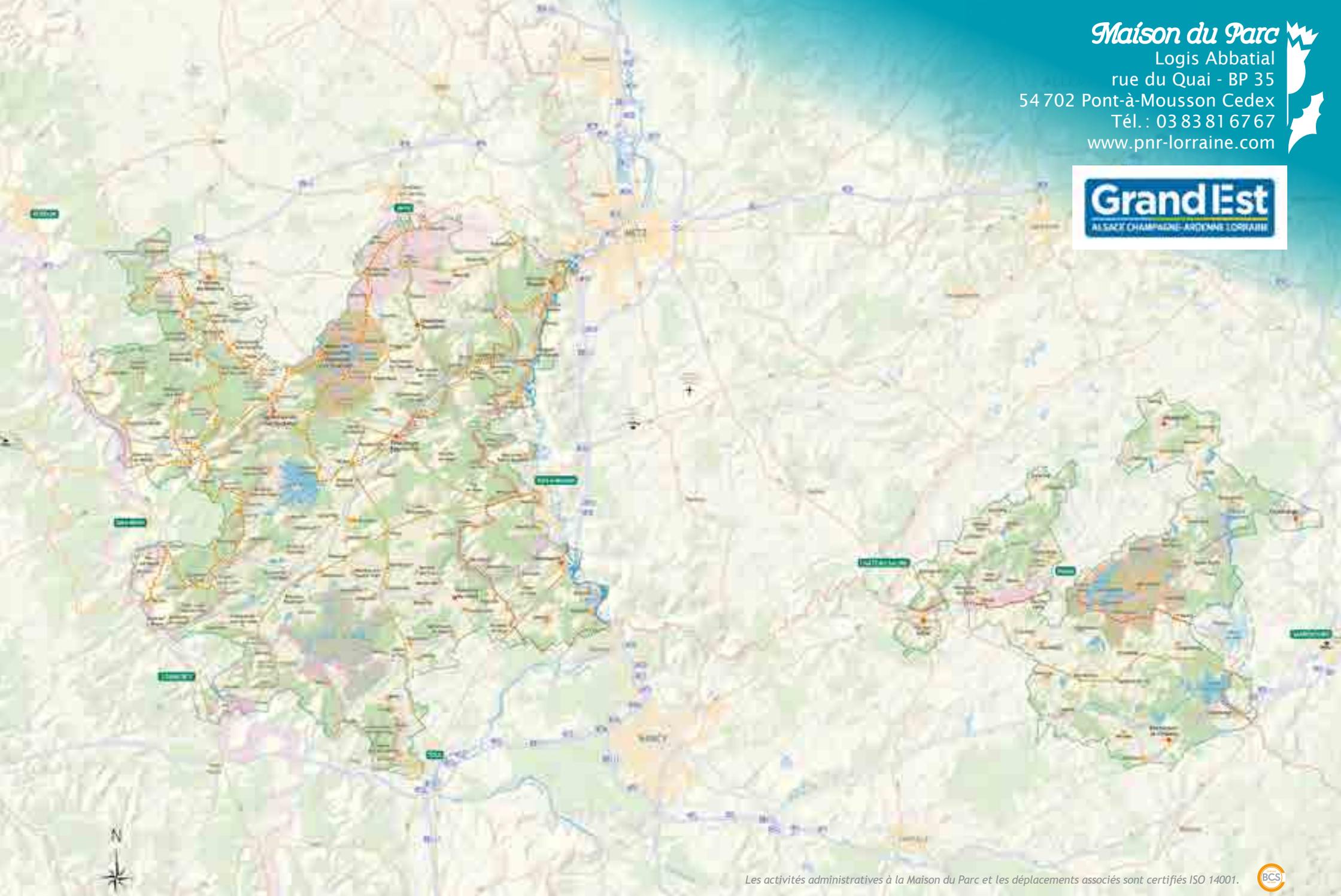
Albestroff, Ancy-sur-Moselle, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Église, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Dornot, Fénétrange, Fribourg, Gélucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Mousse, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réhicourt-le-Château, Réning, Rezonville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Vionville, Wuisse, Zarbeling, Zommange.

Maison du Parc

Logis Abbatial
rue du Quai - BP 35
54 702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.

